

La Revue d'Egypte **Economique & Financière**

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Égypte et de l'étranger**

ABONNEMENTS
EGYPTE, ÉTRANGER
UN AN P.T. 100 Lst. 1.10
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-
LE NUMERO P.T. 3

REDACTION et ADMINISTRATION :
LE CAIRE : 24, rue Galal, B.P. 465. Tél. 46165
ALEXANDRIE: 9, rue Rolo, B.P. 624. Tél. 27360
Adresse Télégraphique PUBLIOR
Prop.: SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ
Rédacteur en chef : L. NEUMAN
Imp. de la SOCIÉTÉ ORIENTALE DE PUBLICITÉ

Concessionnaire Exclusive
de la Publicité :
**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**
24, Rue Galal, Le Caire
9, Rue Rolo, Alexandrie.

Au Sommaire :

Le Problème Cotonnier

La Situation du Marché Egyptien

Les mesures prises par le Gouvernement Egyptien.— Position Statistique
excellente.— Quelques statistiques relatives au coton américain

D'une Semaine à l'autre

La Revue Politique Egyptienne

Etatisme et Initiative Privée

La Réorganisation du Département de l'Industrie

Le gouvernement et la crise de l'artisanat

Le Problème des Dettes Foncières

Les Débiteurs ont-ils profité des interventions Gouvernementales ?

Pour 1940-41

Le Budget de l'Etat Egyptien

Le remarquable exposé de S.E. Hussein Sirry Pacha, Ministre des Finances

La Situation de la Monnaie Britannique

Les Fluctuations du Sterling à New-York

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Échos et Nouvelles - Infor-
mation. Financières- Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnaire - Revue du Marché de Gros.

LE PROBLÈME COTONNIER

LA SITUATION DU MARCHÉ ÉGYPTIEN

Les mesures prises par le Gouvernement Égyptien. - Position statistique excellente. - Quelques statistiques relatives au coton américain

Le problème cotonnier continue à préoccuper les milieux intéressés. Les prix du coton bien que s'étant maintenus aux niveaux de la semaine précédente et les ayant même légèrement dépassés, n'en sont pas moins hésitants et bien au-dessous des cours des semaines précédentes.

Dans ces conditions, le Gouvernement égyptien a examiné à nouveau la situation. La Commission parlementaire du coton se réunit à quelques reprises et l'on décida de prendre de nouvelles mesures destinées à raffermir le marché.

Il fut décidé tout d'abord que le Gouvernement se porterait acheteur des échéances de la prochaine récolte. Un décret fut promulgué dans ce sens.

D'autre part, on éleva d'un tallari les niveaux minima fixés récemment.

Dans l'ensemble, le marché fut favorablement influencé par ces décisions, bien que les prix du Guiza 7 aient tendance à fléchir. C'est que la position statistique est quelque peu lourde, par suite de l'existence d'un report d'une filière d'environ 250.000 cantars.

On peut se demander s'il ne serait pas utile que le Gouvernement prenne livraison de cette filière, pour alléger le marché. Il ne court aucun risque, car il lui sera certainement aisé de l'écouler par la suite, à des cours plus élevés même.

Quelles sont les perspectives pour le proche avenir! Le marché cotonnier égyptien est-il condamné à végéter ainsi jusqu'à la fin de cette saison? Nous ne le croyons pas.

La position statistique de notre coton est saine. Les exportations, si elles ont enregistré au cours de ces deux dernières semaines, un recul par rapport à l'année dernière, n'en demeurent pas moins satisfaisantes, avant conservée presque toute l'avance réalisée sur les chiffres de la saison précédente.

Nos prix sont à des niveaux qu'on peut considérer comme bas, surtout si on les compare à ceux de l'américain. A Liverpool, il existe actuellement 200 points d'écart entre l'achmouni et l'américain. Il y a trois mois, cet écart était de près de 240 points y compris la prime. Or, nous sommes presque retombés aux niveaux d'il y a trois mois, alors que les prix de l'américain ont enregistré une reprise.

Par ailleurs, si l'on examine les

	(en milliers de balles)			
	1940	1939	1938	1937
Consommation	730	592	435	678
Stocks dans les filatures	1.777	1.627	1.763	2.066
Stocks dans les magasins et les presses	12.207	14.782	11.772	6.779
Exportations	1.027	290	647	538
Nombre de broches en activité	22.872	22.440	22.327	24.365

On relève les progrès intéressants par rapport aux années précédentes. Par exemple, les exportations ont plus que triplé depuis 1939 et presque doublé par rapport à 1937. La consommation est la plus élevée depuis 4 ans.

Mais ces progrès furent enregistrés également par rapport au mois de Décembre 1939, comme on peut le constater des chiffres ci-dessous :

	Janv.	Déc.	Nov.
	1940	1939	1939
(en milliers de balles)			
Consommation	730	653	715
Exportations	1.027	807	584
Broches en activité	22.872	22.778	22.774

Ainsi, la position statistique s'améliore de mois en mois, et non pas seulement par rapport aux années précédentes.

Il est donc permis d'être confiants pour l'avenir, d'autant plus qu'en ce qui concerne plus particulièrement l'Égypte, les Autorités compétentes suivent de très près l'évolution de la situation et ne manquent pas d'intervenir si cela est nécessaire. Nous venons de le voir, d'ailleurs.

L. N.

statistiques relatives à la consommation et à l'exportation du coton américain, on y constate une amélioration importante. Or cette amélioration ne pourra qu'influer favorablement sur la position de notre propre marché. Voici ces chiffres :

Le rapport du bureau de recensement relatif à la consommation interne par les filatures de coton en Janvier 1940, et les stocks de coton à fin Janvier 1940 s'établit comme suit :

(en milliers de balles)

	1940	1939	1938	1937
Janvier				
Consommation	730	592	435	678
Stocks dans les filatures	1.777	1.627	1.763	2.066
Stocks dans les magasins et les presses	12.207	14.782	11.772	6.779
Exportations	1.027	290	647	538
Nombre de broches en activité	22.872	22.440	22.327	24.365

LA FABRICATION LOCALE DES ENGRAIS

Nous avons déjà dit que l'importation des engrais chimiques se heurte parfois à des difficultés en raison de la situation internationale.

Pour que le pays ne manque pas d'engrais, le ministère de l'Agriculture se livre actuellement à une vaste propagande en vue d'encourager la fabrication locale des engrais organiques, qui remplaceront pour certaines cultures les engrais chimiques.

D'autre part, nous apprenons qu'un accord est intervenu, entre le ministère du Commerce et les sociétés d'engrais, réglementant l'importation, la vente des engrais et la fixation des prix.

Les dites sociétés s'engagent à importer régulièrement les stocks d'engrais nécessaires aux cultures des différentes saisons agricoles. Les quantités importées ne seront pas emmagasinées mais distribuées entre les consommateurs habituels.

Les prix des engrais seront fixés au début de chaque saison de cultures et non chaque semaine comme cela se fait pour les denrées alimentaires et les produits de première nécessité.

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

La Revue Politique Égyptienne

ENTRE SOUVERAINS

C'est essentiellement sur le plan international que l'Égypte a tenu cette semaine la vedette.

Deux visiteurs de marque sont venus au Caire, qui ont attiré l'attention du monde. Le premier, le général Weygand, qui a eu d'importants entretiens avec les chefs de la défense britannique et égyptienne; le second, M. Anthony Eden, ministre des Dominions, venu accueillir les premiers contingents australiens et néo-zélandais.

Retenons ici, tout d'abord, le message personnel de S.M. George que M. Eden a remis à S.M. le Roi Farouk.

Ce message, dont le texte n'a pas été publié, est un témoignage d'amitié pour le Souverain d'Égypte et de reconnaissance pour la collaboration apportée par celle-ci à la cause alliée. Nous croyons savoir que Sa Majesté a répondu au Roi George en termes aussi amicaux. Ce message sera remis par M. Eden à son auguste destinataire.

LA VISITE DE M. ANTHONY EDEN

L'événement est d'importance.

C'est la première fois qu'un ministre britannique en fonctions vient au Caire.

Cette visite devait naturellement susciter les plus vifs commentaires auxquels, S.E. Aly Maher pacha a rapidement mis fin en déclarant que M. Eden était ici dans le but exclusif de recevoir les troupes d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

La presse quotidienne a amplement décrit le débarquement, sur le sol égyptien, des premières troupes d'Anzac qui doivent constituer le noyau d'une nouvelle et grande armée.



Les Alliés, décidés à venir à bout de l'ennemi et soucieux si possible, de l'empêcher de commettre de nouveaux ravages, ont concentré dans le Proche-Orient, et continuent à concentrer d'imposantes forces militaires. Si, au printemps, comme on peut s'y attendre, Allemands et Russes s'attaquaient aux États danubiens ou à la Turquie, ils se heurteraient à des moyens formidables.

La présence du général Weygand, en Égypte, a été à cet égard, un avertissement salutaire.

Noions que l'arrivée de M. Eden a fourni, aux milieux politiques, l'occasion d'évoquer le « front uni » qui signale le traité anglo-égyptien. Le ministre britannique n'a pas manqué de souligner combien le gouvernement de Sa Majesté appréciait l'attitude de l'Égypte fidèle à ce traité.

Il est certain que le passage de l'homme d'État anglais laissera ici une impression excellente. Dans un laps de temps très court — quatre jours — il réussit à voir tout le monde et à aller passer une journée en Palestine.

LE PREMIER MINISTRE AU SOUDAN

S.E. Aly Maher pacha, accompagné par le ministre des Travaux Publics et de la Guerre, quitte Le Caire pour le Soudan. C'est par la voie aérienne que la délégation iran-chira la distance qui les sépare de Khartoum. Parti le matin d'Almaza, ils sont attendus là-bas vers midi.

Cette visite, dont on a beaucoup parlé en raison des résultats qu'on en attend pour la collaboration économique des deux pays, durera treize jours. D'après le programme établi, Aly Maher pacha et ses collègues seront de retour ici le 1er mars.



LE BUDGET officiels et finan-

Dans les milieux officiels et financiers du pays, les problèmes budgétaires sont à l'ordre du jour.

La note au Conseil des ministres, dont nous avons déjà publié des extraits, est assez explicite pour que nous n'ayons pas besoin de nous étendre longuement ici.



LA LIVRE EGYPTIENNE

Retenons ici le démenti que S.E. Husseïn Sirry pacha a cru devoir immédiatement opposer à un confrère qui annonçait la séparation de la livre égyptienne de la livre anglaise. « Je vous demande, a déclaré le ministre des Finances, de démentir catégoriquement cette nouvelle. Ceux qui l'ont répandue ne visent qu'à porter préjudice aux finances égyptiennes dans le but de servir des intérêts personnels. Le peuple égyptien doit refuser de croire à de fausses nouvelles de ce genre. »

Sans commentaire !

LES SYNDICATS ET LA CHAMBRE

La Chambre a poursuivi cette semaine l'étude du projet de loi sur les syndicats ouvriers. S.E. Ismail Sedky pacha a continué ses vigoureuses plaidoiries en faveur des intérêts de l'industrie tout en reconnaissant les droits des ouvriers.

Il est à remarquer que cette législation, extrêmement importante pour l'avenir industriel de l'Égypte, suscite le plus louable intérêt dans les milieux responsables. A la Chambre, tous les chefs de partis ont tenu à prendre position et une déclaration gouvernementale, faite par le ministre du Commerce, à savoir que le Cabinet se préoccupait de tout ce qui pouvait augmenter le bien-être des ouvriers, fut particulièrement remarquée.



(Lire la suite en page 18)

Étatisme et Initiative Privée

LA RÉORGANISATION DU DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE

Le Gouvernement et la crise de l'artisanat

Nous avons eu, cette semaine, deux nouvelles importantes concernant l'organisation ou plutôt les fonctions du ministère du Commerce.

On nous a d'abord annoncé qu'une nouvelle politique a été adoptée par ce ministère relativement à l'exécution des projets d'ordre économique ou industriel soumis à son étude. On a, en effet, fini par se rendre compte que seule une division du travail rationnellement appliquée pouvait permettre d'aboutir le plus rapidement possible à des résultats concrets. Il est clair que le rôle du ministère devrait se borner à l'examen des plans ou des projets qu'on lui soumet. Connaissant mieux que n'importe qui la situation du pays, ses besoins et — last but not least — ses possibilités, il est à même de se prononcer avec compétence sur la valeur de chacun de ces projets, sur leur utilité pour l'économie égyptienne, sur leurs chances de succès dans les conditions qui peuvent se présenter, sur la nature et l'importance de l'effort qui doit être accompli pour éviter l'échec.

Si le ministère ne possède pas, de prime abord, les renseignements qui lui sont nécessaires, rien ne l'empêche de se renseigner auprès de certains organismes ou de certaines institutions qui ne demanderaient pas mieux que de lui fournir toutes les informations qui peuvent lui être utiles : nous voulons parler entre autres des Chambres de Commerce égyptiennes ou étrangères, des banques, etc... S'il s'agit de la création d'une industrie toute à fait nouvelle, rien ne serait plus simple au ministère que de s'adresser aux représentants de l'Égypte à l'étranger qui pourront faire des enquêtes sur place et obtenir des renseignements des plus intéressants.

Un fois le projet étudié dans tous ses détails, le ministère se trouve en mesure de faire des suggestions, de proposer des modifications s'il les juge nécessaires, de donner des conseils quant aux meilleures méthodes à employer pour la mise à exécution.

Ceci étant fait cependant, le ministère doit céder la place à l'initiative privée. Elle seule pourrait assurer l'application pratique du projet finalement approuvé et parvenir à des résultats favorables. Le gouvernement n'est pas et ne doit pas être un industriel. L'État moderne s'intéresse, bien entendu, beaucoup plus à l'activité économique du pays qu'il y a quelques décades. Vu la complexité toujours croissante de cette activité économique, et l'importance des actions ou des réactions qui peuvent résulter d'un événement quelconque, il ne peut en être autrement. La période du laisser-faire est bien révolue, et même les libéraux les plus endurcis d'aujourd'hui paraîtraient des étatistes aux yeux de leurs homonymes du siècle précédent. Mais il ne faut rien exagérer. Si on dépasse les limites on risque de courir au devant de dangers de toutes sortes : économiques sociaux, politiques, etc. Il s'agit, ici comme partout ailleurs, d'un moyen terme, d'un équilibre à établir. Il faut craindre et éviter aussi bien l'anarchie, le désordre et le gâchis qui ne manqueraient pas de résulter d'une trop grande liberté laissée à l'initiative privée, que la paralysie, la routine, les pertes de toutes sortes qui découleraient de la mise en application d'un étatisme poussé jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Il est tout à l'honneur du Gouvernement égyptien, qu'il se soit clairement rendu compte de cela, qu'il ait décidé de décharger le ministère du Commerce des tâches qui ne le concernent pas et de permettre à l'initiative privée de prendre ses responsabilités et de jouer le rôle fécond qui ne peut que lui être dévolu.

Et il ne s'agit pas de la part de nos dirigeants, de pieuses intentions qui pourraient ne jamais être réalisées. On nous dit que le Gouvernement a déjà mis cette nouvelle politique en application lors de la création de l'usine de jute. On nous dit aussi qu'il en sera de même pour le projet visant la transformation du fer en acier. On nous apprend, enfin, que le ministère du Commerce est fermement décidé à céder à des so-

ciétés privées les usines et les fabriques qu'il dirige actuellement, et que l'usine des verreries a été déjà vendue à un grand industriel du Caire.

La seconde nouvelle que l'on nous a annoncée cette semaine au sujet du ministère du Commerce est la réorganisation du département de l'Industrie de façon à permettre à ce dernier de s'acquitter de sa tâche avec un rendement maximum. Nous devrions plutôt dire : ses tâches, celles-ci étant en effet multiples. L'activité du département doit viser non seulement à encourager les industries existantes, à donner un nouvel essor aux exportations de produits industriels en poussant surtout les fabricants à améliorer sans cesse la qualité de leurs articles, mais aussi à étudier les possibilités de créations de nouvelles industries. Le département ne limitera pas sa tâche à la grande industrie. Il s'occupera aussi de la petite industrie à qui il montrera les avantages inconstables du groupement en fédérations et de collaboration.

Le département s'occupera tout spécialement de l'artisanat, menacé, comme dans tous les pays, d'étouffement par la production en série de la grosse industrie. L'industrie artisanale égyptienne groupe, dit-on, plus de 300.000 ouvriers. Le gouvernement ne tardera probablement pas à faire adopter la législation qui sauvera cette industrie si précieuse d'autant plus que son état actuel laisse beaucoup à désirer. On peut certainement parler d'une crise de l'artisanat en Égypte, et comme l'affirme le groupe d'études de l'Islam dans son magistral ouvrage : « L'Égypte Indépendante » : « Il faudrait une intervention énergique des pouvoirs publics, sinon pour conjurer les effets de cette crise, du moins pour les atténuer. Crédits à l'artisanat, création de coopératives, rénovation technique, protection du marché intérieur », tels seraient les mesures qu'il faudrait prendre afin « de sauvegarder les intérêts d'une classe sociale infiniment respectable et digne d'être sauvée de la ruine ».

Edgar Anzarut.

Le Problème des Dettes Foncières

LES DÉBITEURS ONT-ILS PROFITÉS DES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES ?

Notre excellent confrère «La Réforme» estime que l'interventionnisme prolongé du Gouvernement Egyptien dans la question des dettes foncières n'a pas eu le résultat escompté. Nous jugeons intéressant de reproduire cet article.

Un confrère de langue arabe a dernièrement posé, dans un long article sur le problème des dettes hypothécaires, les deux questions suivantes :

1. — Les débiteurs foncières ont-ils profité de l'intervention du gouvernement ?

2. — Les autorités responsables sont-elles sûres que le fait d'atténuer les charges des débiteurs aux dépens des créanciers n'empêchera pas les banques et les particuliers de prêter leur argent à ceux qui en ont réellement besoin ?

Ces deux questions ont besoin d'être soulignées et analysées à la lumière des faits et des constatations des banques et des particuliers.

1. — On ne peut pas soutenir que les débiteurs foncières ont profité des interventions gouvernementales qui leur assuraient pourtant de grands avantages. Mais on peut affirmer, chiffres en main, que ces interventions ont été désastreuses pour les débiteurs que le gouvernement croyait protéger. D'abord, parce qu'ils se sont habitués à ne plus tenir compte de leurs engagements. Ensuite, parce que, malgré toutes les concessions qui leur ont été accordées par le gouvernement et par les banques, les 30 pour cent d'entre eux seulement ont procédé au cours de ces dernières années, au dégrèvement de leurs dettes ; les autres comptent toujours sur le gouvernement auquel ils refusent même le paiement des impôts échus et des avances qui leur avaient été faites.

On peut donc affirmer que les interventions du gouvernement non seulement n'ont pas profité aux débiteurs, mais aussi qu'elles les ont portés à se soucier de moins en moins du dégrèvement de leurs dettes.

2. — Quant à la seconde question — relative aux conséquences immédiates et lointaines des inter-

ventions gouvernementales — elle a déjà eu la meilleure des réponses dans le rapport annuel du Crédit Foncier Egyptien. On a, en effet, relevé dans ce rapport deux points essentiels. Le premier est qu'un certain resserrement du crédit existe déjà; le second est qu' aussitôt que la guerre prendra fin, la détérioration du crédit — due aux interventions gouvernementales dans le problème des dettes hypothécaires — viendra freiner la reprise économique.

Les autorités responsables connaissent-elles ces vérités ?

Certainement oui. A supposer même qu'elles ne les connaîtraient pas, le rapport du plus grand établissement foncier du pays a dû les édifier sur ce point d'une façon qui ne laisse subsister aucun doute quant aux résultats de leur politique. Si elles veulent donc sauvegarder les intérêts du pays et aider à la reprise des affaires de toutes sortes régies par

le crédit public elles doivent réagir, dès maintenant contre la situation que leurs interventions législatives et administratives ont créée. Autrement, les propriétaires foncières — qui auront un jour besoin de fonds pour développer leurs cultures ou aménager leurs terres — se verront privés des sommes dont ils pourront avoir besoin et cela à cause de la méfiance née des mesures injustifiables prises pour empêcher les créanciers de recouvrer leurs créances.

D'autre part, les autorités responsables doivent se pénétrer de cette vérité que leur tâche ne consiste pas seulement à penser au présent, mais aussi et surtout à l'avenir. Car les années passent vite et il n'en reste que le souvenir. Or, le souvenir de ce qui est en train d'être fait maintenant ne sera certainement pas favorable à l'Egypte. On peut en être persuadé.

Il faut donc réagir et vite.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions - Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE L.E. 200.000
CAPITAL VERSE L.E. 160.000

Siège Social : Le Caire, 147, Rue Emad el Dine
Téléphones : Direction : Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale : à Alexandrie, 17 Rue Stamboul

Téléphones : Direction : No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements : No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE :

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets.
Dépôts à Vue et à Echéance fixe ; émission de chèques et
Lettres de Crédit sur les principales villes d'Egypte
et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse.
Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du
public aux meilleures conditions.

N.B.—Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

Pour 1940-41 (*)

Le Budget de l'État Égyptien

Le remarquable exposé de S.E. Hussein Sirry Pacha,
Ministre des Finances

II. — Commerce Extérieur

La hausse des prix du coton, au cours des deux derniers mois de l'année 1939 notamment, ainsi que l'abondance de la récolte cotonnière ont eu pour conséquence d'augmenter la valeur de nos exportations. Il résulte en effet des renseignements obtenus que la valeur du coton exporté durant l'année dernière a dépassé d'environ L.E. 3.140.000 celle du coton exporté en 1938.

Quant au chiffre total de nos exportations, il s'est élevé à L.E. 34 millions en 1939 contre L.E. 29,3 millions en 1938. Cette augmentation doit être attribuée tant à la hausse des prix du coton qu'à celle des autres produits dont l'exportation s'est élevée au chiffre de L.E.

9,7 millions entre L.E. 8,1 millions. Dans le même temps que croissaient nos exportations la valeur de nos importations diminuait sensiblement, ayant passé de L.E. 36,9 millions en 1938 à L.E. 34 millions en 1939.

Les réexportations ont également diminué de L.E. 32.000 ayant été de L.E. 751.000 en 1939, contre L.E. 783.000 en 1938.

La balance commerciale s'est ainsi avérée en notre faveur, l'excédent des exportations sur les importations ayant été de L.E. 741.000 alors qu'en 1938 elle s'est traduite par un déficit de L.E. 6,8 millions.

Le tableau ci-après indique la valeur du commerce extérieur en milliers de livres pour les cinq dernières années:

	Exportations				
	1935 L.E.	1936 L.E.	1937 L.E.	1938 L.E.	1939 L.E.
Coton	26.502	25.020	29.002	21.190	24.330
autres articles	9.191	7.958	10.751	8.152	9.751
TOTAL	35.693	32.978	39.753	29.342	34.081
Réexportations	992	897	871	783	751
GRAND TOTAL	36.685	33.875	40.624	30.125	34.832
	Importations				
	L.E.	L.E.	L.E.	L.E.	L.E.
Tabacs	731	766	700	753	768
Autres articles	31.508	30.767	37.338	36.181	33.323
TOTAL	32.239	31.533	38.038	36.934	34.091
Excédent des exportations	4.446	2.342	2.586	—	741
Déficit des exportations	—	—	—	6.809	—

1). — Commerce d'exportation.

Les exportations de l'année 1939 ont dépassé d'environ L.E. 4,7 millions celles de l'année précédente. Un pareil résultat est particulièrement satisfaisant et il n'a pu être obtenu que grâce à la hausse des prix du coton et aux possibilités d'écoulement qu'ont rencontrées nos autres produits sur les marchés étrangers, en dépit du marasme qui se manifeste à l'heure actuelle dans le commerce international. Le tableau suivant montre le mouvement de nos exportations durant ces deux dernières années;

Produits Exportés	1938	1939
	L.E.	L.E.
(en milliers)		
Coton brut	21.189	24.330
Riz	684	1.122
Sucre de canne raffiné	148	568
Diesel oil, mazout et pétrole	135	343
Huile de graines de coton	202	355
Oeufs en coque	77	181
Sel	103	176
Laine brute	89	149
Phosphate de chaux	307	364
Minerais	51	89
Peaux tannées	68	97
Lin brut	80	102
Oranges	31	52
Lentilles	7	20
Pommes de terre	16	29

Il est à noter que l'augmentation de nos exportations de riz a été déterminée par le fait que la récolte a été suffisamment abondante pour dépasser les besoins de la consommation locale. De plus grandes quantités de «Diesel Oil» et de Mazout ont pu être exportées. Le commerce des oeufs a été favorisé par l'impossibilité où s'est trouvée la Pologne, par suite des circonstances actuelles, d'exporter sa production à l'étranger. Quant aux exportations d'huile de graines de coton, elles n'ont pu se développer que grâce à l'accroissement de la demande. Il y a tout lieu également d'être satisfait du développement considérable qu'ont pris nos exportations de sucre raffiné, l'Égypte ayant été ainsi à même de fournir aux pays limitrophes toutes les quantités de ce produit alimentaire de première nécessité dont ils avaient besoin, à un moment où ils ne pouvaient se les procurer ailleurs.

Il est par contre certains autres articles qui n'ont pu être écoulés sur les marchés extérieurs dans les conditions habituelles, ainsi que le montre le tableau ci-après:

Produits Exportés	1938	1939
	L.E.	L.E.
(en milliers)		
Graines de coton	1.590	1.319
Tourteaux	914	703
Benzine	145	11
Blé	78	—
Son et résidus de la mouture	198	141
Asphalte et autres produits	261	232
Orge	29	2
Citrons doux et mandarines	32	13
Oignons	929	915
Livres, imprimés ou manuscrits	74	66
Agwa et dattes	10	3
Helba	6	1
Mélasses	52	47

La diminution des exportations de graines de coton et de tourteaux est due au déficit de la récolte cotonnière de 1938. Les exportations de benzine n'ont baissé qu'en raison de l'accroissement de la consommation intérieure et du fait que la production locale de cet article

(x) Voir la R.E.F. du 10.2.40, No. 394.

a remplacé la benzine exportée de l'étranger. L'interdiction d'exporter les produits alimentaires, édictée par le Décret-Loi No. 98 de 1938, dans le but de maintenir dans le pays les quantités nécessaires à sa propre consommation, a eu pour effet d'en réduire considérablement les exportations. Quant à la diminution des exportations de mandarines, elle doit être attribuée à l'arrêt de toute exportation à destination de l'Allemagne qui consommait habituellement la majeure partie de la production égyptienne.

Le tableau ci-dessous indique en milliers de cantars le mouvement de nos exportations de coton:

PAYS	1938	1939
Grande-Bretagne	2,393	3,133
France	819	1,209
Japon	647	835
Allemagne	1,038	646
Indes	481	646
Italie	582	471
Suisse	324	464
Etats-Unis d'Amérique	166	280
Roumanie	274	205
Chine	82	181
Pologne	228	145
Espagne	8	124
Hongrie	91	109
Belgique	73	101
Canada	30	93
Tchécoslovaquie	297	84
Suède	67	81
Portugal	48	68
Esthonie	52	52
Grèce	31	44
Hollande	31	37
Autriche	94	Annexée à l'Allemagne
Autres pays	81	95
Total	7,937	9,103

La Grande-Bretagne continue à être notre principale cliente. Ses achats de coton ont accusé par rapport à l'année 1938 une augmentation considérable au point d'atteindre 35 pour cent environ du total des exportations de ce produit.

Les exportations de coton à destination de la France ont également augmenté de près de 400,000 cantars, de telle sorte que ce dernier pays a pu reprendre la place qu'il avait occupé auparavant. Le Japon vient en troisième lieu, ses achats s'étant accrus d'environ 200,000 cantars. Il est à noter que nos exportations aux Indes, en Suisse, aux Etats-Unis d'Amérique et en Chine se sont développées dans des proportions considérables au point de compenser largement l'arrêt de nos exportations à destination de l'Allemagne, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de l'Autriche, par suite de la guerre. Il y a lieu en outre de signaler que l'Espagne a commencé à im-

porter de grandes quantités de coton égyptien, et il est à espérer que ses achats iront en augmentant et qu'elle sera ainsi en mesure de reprendre le rang qu'elle occupait autrefois parmi nos acheteurs du coton. Le Canada, par suite de la création de nouvelles industries employant des cotons à longue fibre, a, lui-même, accru sensiblement ses importations.

Au total, nos exportations de coton ont augmenté d'environ 1,166,000 cantars.

2.-Commerce d'importation.

Le déficit de la balance commerciale en 1938, ainsi que l'instabilité du commerce international ont eu cette conséquence que nos importations au cours de l'année 1939 ont diminué d'environ L.E. 2,8 millions par rapport à l'année précédente.

Toutefois il nous est particulièrement agréable de constater que les importations du tabac qui sont considérées à juste titre comme l'indice de l'état de prospérité du pays, se sont à peu près maintenues au niveau qu'elles avaient atteint après les années de la crise, et cela en dépit de la majoration qu'ont subie les droits de douane dans le courant de l'exercice écoulé.

Import. de tabacs en tonnes	1938	1939
En feuilles	5.619	5.576
Tombac	274	229
Cigarettes	215	245
Cigares	14	12
Fabriqués	15	18
TOTAL	6.137	6.080

Il est à remarquer que les importations de tabac n'ont cessé de baisser d'année en année, alors que celles des cigarettes et des tabacs fabriqués accusent par contre une certaine augmentation.

Les importations de fromage ont, ainsi qu'on peut le constater, diminué tant en valeur qu'en quantité grâce aux mesures de protection prises par le Gouvernement à l'encontre de certains produits étrangers qui concurrencent une industrie égyptienne à peine naissante. Il en a été de même de la farine de blé et ce résultat n'a pu être obtenu que parce qu'il a été possible de produire sur place la semoule utilisée dans la fabrication des pâtes alimentaires. La diminution des importations de thé et de café est due à la majoration des droits de douane dont ces deux produits ont été l'objet pour des raisons d'ordre fiscal. Les importations de savon ont également baissé en raison de l'activité qui se manifeste dans l'industrie locale et qui lui permet aujourd'hui de faire face à plus de 95 pour cent de la consommation intérieure.

Par contre les importations de benzine se sont accrues de L.E. 78 mille environ, alors que celles de kérosène, diesel oil et mazout ont considérablement diminué.

Quant aux importations de ciment, elles sont tombées de 47,000 tonnes à 35,000 tonnes. La production locale accuse également une certaine diminution par rapport à l'année précédente.

Année	Production en tonnes
1933	228,209
1934	296,837
1935	378,780
1936	334,775
1937	330,218
1938	375,763
1939	371,941

Les importations de bois et d'engrais ont de leur côté subi un certain fléchissement aussi bien en quantité qu'en valeur. Le Gouvernement se préoccupe sérieusement d'approvisionner le pays de quantités suffisantes d'engrais importés de façon à ne pas entraver la production agricole.

Les chiffres des importations de tissus de toutes sortes montrent avec évidence que l'industrie du tissage a réalisé des progrès considérables à l'ombre de la protection douanière et il est à prévoir qu'elle sera en mesure de faire face dans un avenir prochain à la plus grande partie de la consommation intérieure. C'est ainsi que les importations de tissus en soie naturelle et artificielle et de tissus en laine ont sensiblement diminué.

Quant aux importations de tissus de coton, elles ont accusé également une régression notable, ainsi que le montre le tableau ci-après

Année	Poids net en tonnes
1935	26,677
1936	23,242
1937	22,498
1938	17,332
1939	10,018

A.-Commerce entre l'Egypte et le Soudan.

Le commerce de l'Egypte avec le Soudan n'a pas cessé de progresser. Les marchandises expédiées au Soudan ont passé de L.E. 1,107,000 en 1938 à L.E. 1,157,000 en 1939. Cet excédent est dû à l'augmentation des exportations de sucre.

Quant aux marchandises importées du Soudan, elles ont diminué de L.E. 818,000 à L.E. 619,000. Cette diminution peut être attribuée notamment au fait que par suite du développement de la production de millet et de sésame, les importations de ces deux articles ont très sensiblement décliné.

Ci-après, un tableau des principaux articles échangés entre les deux pays:

COMMERCE AVEC LE SOUDAN

Importations du Soudan

	1938	1939
	L.E.	L.E.
Animaux vivants	34.859	46.282
Poissons salés, secs, etc.	12.047	10.903
Beurre fondu	27.247	42.472
Haricots secs	43.354	33.633
Fèves et féveroles	12.008	3.742
Pois chiches	25.443	21.970
Lupins	5.745	7.393
Dates en boîtes	21.156	16.885
Poivres, piments et autres	6.505	12.656
Millet	147.116	23.794
Mais	4.432	7.074
Arachides	41.253	33.626
Sésame	176.597	123.404
Graines oléagineuses	47.378	40.439
Graines pour tannage et teinture	2.558	5.458
Films parlants	65.793	62.249
Peaux brutes	38.749	23.234
Instruments et appareils	9.881	9.087
Effets usagés utilisés par le commerce	24.322	24.763
Colis postaux	17.848	11.639
Autres articles	53.579	58.247

Total des marchandises importées du Soudan 818.050 619.125

Exportations au Soudan

Articles	1938	1939
	L.E.	L.E.
Farine de blé	3.086	2.736
Huiles de graines de coton	4.874	6.364
Sucre de canne raffiné	342.113	421.604
Confiseries	18.402	24.110
Tabacs fabriqués	50.629	40.597
Terres, pierres, chaux et ciments	13.189	15.875
Films parlants	71.124	71.492
Savons communs	22.791	14.014
Peaux et cuirs	17.292	17.115
Papier	15.635	14.418
Soie	222.713	198.373
Tissus de coton	17.126	8.442
Chaussures	11.170	18.298
Fer, fonte et acier	11.793	11.624
Cuivre	4.357	5.420
Colis postaux	86.611	69.260
Autres articles	194.224	217.697

Total des marchandises exportées au Soudan 1.107.129 1.157.449

III. — BALANCE COMMERCIALE DE L'EGYPTE

La balance commerciale s'est avérée en 1939 favorable à l'Egypte, ses exportations ayant excédé ses importations de L.E. 741.000, alors que durant l'année précédente elle s'était traduite par un déficit de plus de L.E. 6,8 millions. Quant aux résultats de nos échanges avec l'étranger, ils se sont montrés en notre faveur par rapport aux pays suivants:

	Excédent des exportations sur les importations	Excédent des exportations sur les importations
	1939	1938
	L.E.	L.E.
Gde-Bretagne	2.939.000	1.438.000
France	1.762.000	511.000
Japon	1.647.000	887.000
Indes	1.200.000	667.000
Suisse	769.000	488.000
Palestine	517.000	326.000
Espagne	310.000	10.000
Chine	305.000	45.000
Canada	204.000	29.000
Portugal	188.000	121.000
Syrie	135.000	74.000
Esthonie	125.000	121.000
Malte et Gibr.	90.000	80.000
Hedjaz et Nejd	89.000	1.000
Grèce	80.000	69.000
Iraq	70.000	80.000
Danemark	70.000	13.000

N.B. -- Les marchandises importées de Grèce, Iraq et Danemark, avaient en 1938, dépassé celles qui leur avaient été expédiées.

Il est à remarquer que nos exportations à destination de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon et des Indes accusent une plus-value considérable, leurs achats de coton égyptien ayant largement excédé ceux de l'année précédente. Pour la première fois depuis longtemps, nos échanges commerciaux avec la Grèce se sont traduits par un excédent de L.E. 80.000 dans nos exportations, excédent dû dans ce cas également à l'augmentation des exportations de coton.

Les pays auxquels la balance commerciale a été favorable sont les suivants:

	Excédent des importations sur les exportations	Excédent des importations sur les exportations
	L.E.	L.E.
	1939	1938
Pays		
Indes Néerl.	1.428.000	1.689.000
Etats-Unis	1.410.000	1.740.000
Chili	1.277.000	829.000
Belgique et Lux.	1.057.000	1.569.000
Roumanie	687.000	673.000
Italie	514.000	1.191.000
Norvège	448.000	501.000
Allemagne	446.000	332.000
Iran	366.000	581.000

Finlande	279.000	386.000
Hollande	269.000	447.000
Yougoslavie	240.000	107.000
Ceylan	226.000	257.000
Malaisie Britann.	209.000	52.000
Brsil	173.000	181.000
Turquie	173.000	131.000
Hongrie	129.000	228.000
Australie	110.000	163.000
U.R.S.S.	102.000	477.000
Suède	97.000	278.000
Bulgarie	92.000	163.000
Chypre	63.000	102.000

Le déficit de notre balance commerciale ne s'est pas accentué par rapport à ce qu'il était en 1938, sauf en ce qui concerne le Chili, la Roumanie, l'Allemagne, la Yougoslavie et la Turquie. L'aggravation du déficit a été déterminée par le fait que le Chili n'a pu importer de grandes quantités de riz égyptien par suite de l'élévation du fret maritime et que l'exportation du coton à destination de l'Allemagne — complètement arrêtée aujourd'hui — n'avait généralement lieu que vers la fin de l'année, reculant ainsi la balance commerciale entre les deux pays. Quant à la Roumanie, son gouvernement a tout récemment délégué en Egypte une mission commerciale à l'effet d'entamer des pourparlers avec le Gouvernement Egyptien en vue de modifier l'accord commercial en vigueur entre les deux pays. Il est à espérer qu'après l'entente intervenue entre les deux parties, l'Egypte sera en mesure d'accroître sensiblement ses exportations en Roumanie. Le Gouvernement a également toutes les raisons de croire que les relations déjà si intimes entre l'Egypte et la Turquie se resserreront encore davantage à l'avenir, grâce au développement de leurs échanges commerciaux respectifs.

On ne peut qu'être satisfait de l'amélioration qui s'est produite en faveur de l'Egypte dans ses échanges commerciaux avec la Belgique et le Luxembourg qui, alors que l'Egypte augmentait ses exportations à destination de ces deux pays, voyaient leurs propres exportations diminuer sensiblement. Il est à souhaiter que la Belgique soit en mesure d'accroître ses achats de produits égyptiens, de façon à développer le mouvement de ses échanges avec l'Egypte.

Bien que les importations provenant des Etats-Unis d'Amérique se soient accrues d'environ L.E. 225 mille, leurs achats en Egypte n'en ont pas moins augmenté de près de L.E. 530.000.

Il y a lieu de signaler la régression considérable qu'ont subie nos importations de la Russie Soviétique, régression déterminée par la diminution de ses exportations de pétrole et de ses dérivés.

LA SITUATION DE LA MONNAIE BRITANNIQUE

LES FLUCTUATIONS DU STERLING A NEW-YORK

Dans le graphique ci-après nous avons relevé les fluctuations du cours du sterling à New-York du 1er janvier 1939 au 29 janvier 1940.

Nous rappellerons, pour mémoire, que le début de 1939 portait encore la trace de la spéculation sur le sterling qui aboutit le 6 janvier 1939 à une intervention de la Banque d'Angleterre et de la Trésorerie

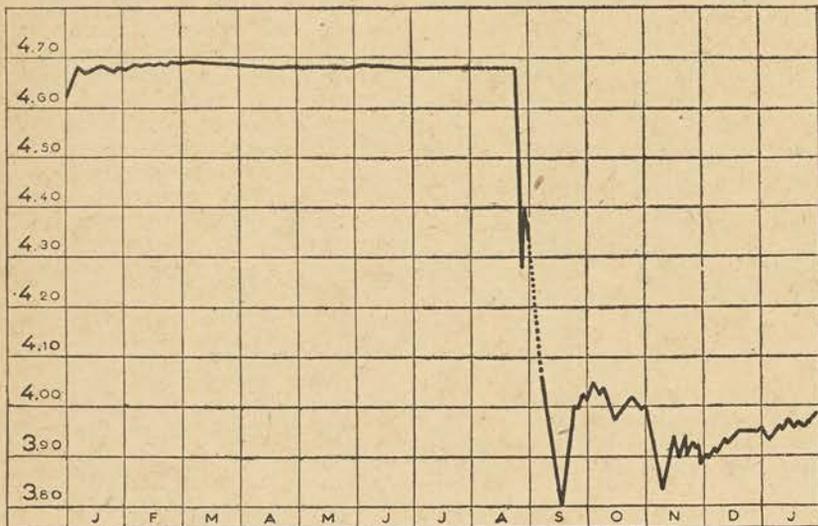
Nouvelles fluctuations en baisse du 9 octobre jusqu'au début de novembre sans que toutefois la £ revienne aux plus bas niveaux de septembre. Elle se replie jusqu'à 3,83 1/2 le 9 novembre. Le mouvement est provoqué par la croyance que la mise en vigueur de la loi de neutralité américaine amènera l'Angleterre à procéder à d'importantes

des avoirs suffisants pour fournir tous les montants nécessaires de \$ au taux officiel.

On assiste donc à partir du 10 novembre — le renforcement constant de la situation des Alliés dans les domaines militaires et économique aidant — à un raffermissement progressif.

Les bruits qui ont circulé à Londres d'une réquisition éventuelle des nationaux anglais, en vue de leur valeurs étrangères détenues par les réalisations pour le paiement des dépenses effectuées pour la Défense Nationale anglaise aux Etats-Unis, ne pourraient que constituer un facteur supplémentaire de soutien du sterling puisque ce projet substituerait à des opérations de change une opération de réalisation d'avoirs qui donnerait naissance aussitôt à un crédit important au bénéfice de l'Angleterre. Ce facteur a sans doute par anticipation joué un rôle dans la fermeté de la devise anglaise à New-York.

Quoi qu'il en soit, la solidarité entre le sterling et le franc, devenue plus étroite encore à la suite des accords intervenus entre M. Paul Reynaud et Sir John Simon, donne toute sa valeur à l'appréciation dont bénéficie actuellement le crédit des Alliés sur les marchés neutres.



anglaise en vue de combattre ces manoeuvres. La Banque d'Angleterre avait, dans ce but, vendu à l'époque au fonds d'égalisation des changes pour plus de £ 200 millions d'or en barres.

Le 3 janvier 1939 la devise anglaise avait touché 4.62 1/2, niveau le plus bas depuis cinq ans exception faite pour la crise de septembre 1938 durant laquelle — le 28 septembre — le sterling était un instant revenu au cours de fluctuations désordonnées à 4.61.

Après l'intervention de la Banque d'Angleterre la £ connaît une longue période de stabilité entre 4.68 et 4.69, jusqu'aux derniers jours du mois d'août où sous l'effet de la tension internationale la devise anglaise commence à fléchir pour reculer graduellement jusqu'à 3.80 le 16 septembre.

A ce moment, la déclaration de M. Morgenthau, secrétaire du Trésor américain, concernant la mise à l'étude des moyens propres à enrayer les vives fluctuations du sterling par rapport au \$ amorcé un relèvement régulier de la £ qui se redresse jusqu'à 4.03 7/8 le 9 octobre.

ventes de sterling pour solder ses achats aux Etats-Unis. Ce raisonnement, s'avère erroné, la Grande-Bretagne possédant en Amérique

L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

Capital : Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social : LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa
R.C. No. 9823

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE

En Marge du Conflit Européen

LA BANQUE DE FRANCE EN 1939

Le rapport annuel de la Banque de France, dont le gouverneur, M. Pierre Fournier, a donné lecture à l'assemblée générale, présente un intérêt tout particulier en raison des graves événements internationaux qui ont marqué l'année 1939. Il retrace fidèlement les faits monétaires, financiers et économiques qui se sont déroulés durant cette année critique.

En fait, le compte rendu comporte deux parties distinctes, la première ayant trait aux huit premiers mois, époque où la France vivait encore sous le régime de paix armée que le Troisième Reich imposait depuis plusieurs années à la plupart des pays européens, et la seconde à la période de guerre.

La première partie rappelle les résultats réconfortants qu'avait donnés le redressement financier et économique, réalisé sous la vigoureuse impulsion de M. Paul Reynaud dès l'automne de l'année précédente.

Ce fut d'abord le franc s'améliorant, puis se stabilisant progressivement par rapport à la livre aussi bien qu'au dollar et à l'or.

Ce furent les rapatriements massifs de capitaux, grâce auxquels une masse d'or de plus de 17 milliards, s'ajoutant aux 9 milliards environ qu'avait reçus le Fonds de stabilisation des changes dans les deux derniers mois de l'année antérieure, rentra en France de janvier à août 1939.

Ce fut encore l'élargissement du marché monétaire, favorisé par des interventions de plus en plus actives de l'institut d'émission sur le marché libre; l'abaissement du loyer de l'argent à court terme; la facilité avec laquelle l'Etat put placer d'abord des bons à court terme, puis, en mai, un emprunt à longue échéance, facilité qui le dispensa de faire appel aux vacances de la Banque.

Et ce fut enfin la reprise dont bénéficia le marché financier malgré les vicissitudes extérieures, le redressement économique, l'augmentation de la production nationale, la stabilisation graduelle des prix, l'accroissement de 28 0/0 de nos exportations.

En somme, le pays commença de récolter les fruits de l'effort qu'il venait d'accomplir courageusement, et que la Banque de France seconda avec efficacité, notamment en abaissant dès le début de l'année le taux de son escompte de 2 1/2 à 2 0/0, et en dispensant son crédit aussi libéralement que le permettaient ses statuts.

La guerre déchaînée par les maîtres de l'Allemagne vint brusquement interrompre cette heureuse évolution.

Cependant l'effort réalisé ne fut point perdu. Il permit à la France d'aborder le conflit avec un crédit intact,

Dans le fait, les résultats dont le gouverneur de l'institut d'émission peut faire état pour la période de guerre sont, eu égard des événements, plus remarquables encore que ceux des mois antérieurs. D'ailleurs, l'action de la Banque y a largement contribué.

Si l'épreuve d'un moratoire a pu être épargnée au pays; si l'économie nationale a pu franchir sans accident sérieux le cap difficile de l'échéance de fin août, que suivit immédiatement la mobilisation générale, et si une situation relativement normale a pu être rétablie peu de temps après cette échéance, l'aide puissante fournie par la Banque de France y aura assurément été pour beaucoup. Les quelques 16 milliards de crédits supplémentaires que la Banque a accordés à l'économie privée en trois semaines, sous forme d'escomptes et d'avances, ont à cet égard joué un rôle décisif.

Au Trésor, elle n'a pas apporté un concours moins précieux, d'une part en lui ouvrant immédiatement un compte d'avances nouvelles de 25 milliards, destiné à parer aux besoins les plus urgents, et dans lequel l'Etat ne puisa d'ailleurs que modérément, et après plusieurs semaines seulement; d'autre part en développant davantage sa politique d'«open market» et en favorisant de la sorte l'afflux de disponibilités sur le marché et le maintien de taux d'intérêt très modérés.

En somme, sous l'intelligente direction de la Banque de France, qui a notamment maintenu ses taux au niveau d'avant guerre, le mécanisme du crédit a remarquablement fonctionné. Dans des circonstances extraordinairement graves il a prouvé à la fois sa solidité et sa souplesse.

Naturellement l'aide apportée par la Banque tant à l'Etat qu'à l'économie et les besoins exceptionnels du public ont entraîné un gonflement notable de la circulation des billets qui est passée entre le 17 août et la fin de l'année de 123 à près de 150 milliards. Etant données les circonstances cette augmentation ne saurait surprendre.

Toutefois, c'est avec juste raison que le gouverneur de la Banque souligne que, si certaines précautions étaient naturelles au début du conflit, le jeu normal du crédit, tel qu'il s'est affirmé depuis lors, doit désormais mettre fin à la thésaurisation. Les billets thésaurisés représentent de capitaux oisifs; il importe, dans l'intérêt même de la défense du pays, que ces capitaux rentrent dans le circuit, soit en s'investissant directement en bons d'armement, soit en affluant par le canal des banques sur le marché monétaire où ils augmenteront d'autant les ressources dont l'Etat et l'économie nationale peuvent disposer.

C'est encore la collaboration active et compétente de la Banque de France qui a permis au gouvernement d'organiser rapidement le contrôle des chan-

ges. Ce n'est pas la tenue du franc, parfaitement satisfaisante après un repli initial opéré délibérément et d'accord avec les autorités britanniques, qui a rendu ce contrôle nécessaire. C'est afin d'éviter à l'avenir toute évasion de capitaux de nature à rendre le financement de la guerre plus malaisé qu'il a fallu établir une stricte surveillance du commerce des devises.

La Banque se devait de souligner que le contrôle des changes, avec les multiples réglementations qu'il comporte, est proprement un régime de guerre. «Le régime de la liberté, est-il dit dans le rapport, était le seul qui convint en temps normal à un pays dont la structure était fondée sur le jeu des initiatives individuelles.» Et il y a plus: c'est le maintien de la liberté monétaire jusqu'au début de la guerre qui a rendu possible le retour de 26 milliards de capitaux, relevant nos réserves d'or et notre crédit public, et permettant à la France d'entrer dans la guerre avec une situation monétaire considérablement renforcée.

De ces vertus de la liberté il conviendra de se souvenir une fois que le conflit sera terminé.

D'ici là le contrôle des changes ne sera qu'un parmi les nombreux moyens propres à assurer la défense de la monnaie, élément important de la puissance nationale et dont la sauvegarde sera l'un des facteurs — et non des moindres — de la victoire.

La Banque de France ayant mis tous ses efforts et toute son autorité au service de cette oeuvre, invite tous les Français à y apporter leur collaboration, à ne point reculer devant les sacrifices nécessaires pour en assurer le plein succès. L'évolution monétaire et financière depuis la guerre, telle que le gouverneur du grand établissement émetteur nous la décrit, nous apporte la certitude réconfortante que le succès sera obtenu pour peu que chacun fasse son devoir en y contribuant par tous les moyens en son pouvoir.

LA NOUVELLE COMMISSION DE LA BOURSE DES VALEURS

La Commission de la Bourse des Valeurs d'Alexandrie pour l'année 1940 est constituée comme suit :

Président: M. Isaac Errera.

Vice-Président: M. Fernand Rosano.

Secrétaire trésorier: M. Costi Souaya.

Membres: MM. A. A. Alexandroff, M. Hazan, G. Mortera, G. Pina, E. Riso-Levi, R. Pope (National Bank of Egypt), A. Terni (Banco Italo-Egiziano), L. S. Lubicz (Banque Ottomane), M. A. Christomano (Banque d'Athènes).

Les Influences de la Guerre

LES MOUVEMENTS DES CAPITAUX EN EUROPE

La guerre a déterminé, dans tous les pays, une expansion brusque de l'émission fiduciaire. Les relevés établis par le Bulletin statistique de la S.D.N. jettent d'apprécier l'ampleur du phénomène. En comparaison de fin 1938, la circulation de billets en Allemagne accuse une augmentation de 43,5 p. c. Elle atteint 36 p. c. en France, 31 p. c. en Suède, 27 p. c. en Belgique, 17 p. c. en Suisse, 16 p. c. en Hollande, 11 p. c. aux Etats-Unis, 10 p. c. en Angleterre. Mais le gonflement de la circulation a été accompagné par des mouvements d'encaisse-or très divergents. Les stocks métalliques aux Etats-Unis ont grossi de 21,5 p. c. En France, ils ont augmenté de 11,5 p. c. En Belgique ils ont accusé finalement une croissance de 5 p. c. Par contre, ils ont subi un fléchissement de 4 p. c. en Suède, de 22 p. c. en Suisse, de 25 p. c. en Hollande. Par suite des transferts opérés du fonds d'égalisation des changes à la Banque d'Angleterre, leur mouvement en Grande-Bretagne ne peut être exactement mesuré, mais il n'est pas douteux qu'une diminution s'est produite.

La diversité des tendances entre les encaisses métalliques et les variations de la circulation correspond évidemment à la diversité des situations politiques — étant entendu que la comparaison ne porte que sur des pays fidèles à la liberté monétaire, avec tout ce qu'elle implique — à la vivacité plus ou moins grande des réactions psychologiques du public devant les événements, enfin et peut-être surtout à l'importance relative des dépôts étrangers à court terme.

On remarquera immédiatement que la participation à la guerre ou le statut de neutralité n'ont pas joué de rôle absolument déterminant dans les mouvements monétaires. Par exemple, le gonflement de circulation fiduciaire en Angleterre se range parmi les plus faibles. D'autre part, la France peut faire état d'un accroissement considérable de son encaisse d'or. Par contre, des neutres tels que la Suisse, la Hollande ou la Suède accusent à la fois une perte de métal jaune et une multiplication des billets émis.

Quoi d'étonnant? Mis à part les Etats-Unis, qui jouissent des avantages de la sécurité territoriale et de la paix extérieure; quel pays encore attaché à la liberté des échanges, c'est-à-dire à la sauvegarde des propriétés privées, profite tout à la fois des sûretés et des bénéfices économiques ou financiers de la non-belligérance? Lequel offre encore aux capitaux errants un refuge certain? Il est donc naturel que les phénomènes monétaires issus de la guerre répondent au caractère indéfini du conflit et qu'aucune ligne précise ne s'en dégage. Tout au plus peut-on inférer des chiffres rele-

vés par le Bulletin statistique de la S.D.N. qu'à l'exception d'un contre-courant de rapatriement de fonds en France — véritable chef-d'oeuvre de la politique libérale de M. P. Reynaud — l'Europe s'est vidée au profit de l'Amérique du solde des dépôts de capitaux inactifs.

La Belgique avait, dès 1936, assisté à l'exode du «hot-money» qui avait afflué chez elle au lendemain de la dévaluation de mars 1935. Cet exode s'était poursuivi et achevé après la stabilisation du franc français. Dès lors, elle a échappé à la tension qui a troublé si fortement les marchés du change et du crédit en Suisse ou en Hollande pendant l'année 1939. Si l'augmentation de l'émission fiduciaire, à proportion de 27 p. c., se range parmi les plus considérables, le renforcement corrélatif de 5 p. c. des avoirs-or de notre Banque Centrale est un fait exceptionnel qui autorise des comparaisons flatteuses avec d'autres pays neutres. Nous savons, en effet, qu'après la crise de janvier-avril 1939, notre change s'est rétabli, raffermi, contre toutes les devises, jusqu'en septembre. Nous savons que depuis le déclenchement des hostilités, il s'est maintenu presque constamment à proximité des points d'entrée de l'or. Les décaissements anticipés requis par le paiement des importations de matières premières et de produits d'alimentation n'ont exercé qu'une influence très faible sur le montant de l'encaisse.

Du point de vue solidité du change, comme du point de vue stabilité monétaire, la situation de la Belgique au terme de l'exercice 1939 se présente sous des auspices beaucoup meilleurs qu'en d'autres pays réputés à devises fortes. L'excédent de circulation issu des retraits de fonds opérés en septembre et en décembre, lors des deux premières «alertes» de la guerre, est resté entièrement dans le pays. On aime à croire qu'il est demeuré jusqu'à présent sans emploi et qu'il a grossi purement et simplement les réserves de thésaurisation qui vont être sollicitées par l'emprunt. Est-ce exact et peut-on en toute sécurité faire fonds sur le «chômage» des capitaux?

Il est vrai que la circulation fiduciaire belge a été portée de 23.909 millions le 24 août 1939, à 28.287 millions le 25 janvier 1940, par un mouvement presque continu. L'augmentation est exactement de 4.378 millions. Mais on ne peut négliger de considérer que ces 4.378 millions ont participé déjà amplement au financement des dépenses extraordinaires de l'Etat. La mise en jeu de l'«open-market policy» au plafond nouveau de 5 milliards a déterminé une progression très importante des engagements à la Banque Nationale, soit du 24 août au 25 janvier dernier :

24 août 1939. — Effets: 1.174; Avances: 322; Fonds publics: 1.278; Totaux: 2.774.

25 janvier 1940. — Effets: 5.397; Avances: 762; Fonds publics: 1.442; Totaux: 7.601.

Augmentation. — Effets: 4.223; Avances: 440; Fonds publics: 164; Totaux: 4.827.

S'il est difficile d'admettre que le parallélisme de l'expansion de la circulation fiduciaire et de l'émission de bons escomptés est une pure coïncidence, il faut alors reconnaître que l'excédent de billets constaté depuis la fin du mois d'août a été absorbé ou utilisé par le financement des besoins du Trésor dans la limite des opérations d'«open-market» fixée par l'arrêté royal du 24 août 1939. Il est donc absurde et injuste d'invoquer à tout propos, pour masquer des fautes économiques évidentes, l'inertie, le chômage volontaire des capitaux. Ceux-ci se sont consacrés aux frais de la sécurité nationale dans une mesure considérable. Ce sont choses utiles à dire.

PROCÈS en COURS

24 Février 1940

Cie. Universelle du Canal Maritime de Suez. — C. oncl. du Min. Public, dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel du Crédit Alexandrin, contre jugement déclarant que le service des obligations devrait être fait sur la base de l'or.

9 Mars 1940

Land Bank of Egypt. — Déb. dev. la Cour d'Appel (2ème Ch.) sur appel de G. Moraitinis et Th. Andéinos du jugement en date du 14 mai 1938 relatif au service des oblig. 4 1/2 o/o en francs français, fixant à P.T. 705 les mille francs.

16 mars 1940

Soc. Gén. des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte. — Déb. du Trib. Comm. du Caire sur act. int. par M. Marco J. Harari tend. à faire dire que les parts de fond. de la dite Soc. doiv. participer aux 45 pour cent de toutes activités nouvelles créées par les fonds prélevés sur les bénéf. depuis le concordat jusqu'au jour de la mise en liquidation de la Société.

UNE MANIFESTATION DANS LA VIE ECONOMIQUE

L'INAUGURATION DE L'OFFICE DE RELATIONS COMMERCIALES

Le vin d'honneur que M. Nessim E. Misrahi, directeur fondateur de l'Office de Relations Commerciales a offert à l'occasion de l'inauguration officielle du Siège de cette institution au Caire, a été un véritable succès.

Un grand nombre de personna-

de la British Chamber of Commerce, M. René Tabouret, secrétaire de la Chambre de Commerce Française, M. J. Fresco, ancien contrôleur du Dpt. de la Statistique de l'Etat, M. Henri Haim, administrateur délégué, de la Société Orientale de Publicité, M. A. S. Parker, O.B.E.,

"Al Misri", M. Max Fisher, de l'"Egyptian Directory", M. Léon Neuman, de la "Revue d'Egypte", M. Ganem, de "La Patrie", M. Adjiman, de l'"Ahras", M. Saroukhan, de la "Caravane", M. El Maleh, de l'"Aurore", M. Bentata, du "Journal du Commerce et de la Marine", M. Jacques Blau, chef du Service des Renseignements de la Banque Belge, M. Cohen, du Crédit Lyonnais, M. Saya, de la Banque Ottomane, M. Gandus, de la Dresdner Bank, M. E. Lindi, M. Albert Haym, M. Abel Saul, M. Salvatore Castro, M. Dahbah, M. I. Mizrahi, M. Nassif, M. Armand Rosenfeld, M. Isaac Chalom, etc.

En quelques mots, M. Misrahi a exposé le but et l'objet de cette organisation, se mettant à la disposition de ses invités pour leur faire visiter les principaux services de l'Office et leur exprimer le mécanisme délicat de chacun de ces services.

Cette démonstration a produit un excellent effet sur les visiteurs qui ont été impressionnés par l'ordre et la méthode qui règnent dans les bureaux de l'Office, ainsi que par le formidable effort de documentation que ce travail nécessite.

Ils ont vivement félicité M. Nessim Misrahi de sa louable initiative, lui souhaitant le plus grand succès dans l'oeuvre méritoire qu'il a entreprise et qui constitue un apport non négligeable à l'édifice économique égyptien.



lités du monde officiel et du monde des affaires ont tenu à répondre à l'appel du directeur de l'Office, apportant ainsi le témoignage de leur sympathie et de leurs encouragements.

Parmi les invités de marque, citons les noms suivants: Sadek Bey Afifi, directeur de la section des Chambres de Commerce Egyptiennes au ministère du Commerce et de l'Industrie, Ahmed Bey Hawa, secrétaire de S.E. le ministre du Commerce, Abdel Meguid Bey el Rimali, secrétaire général de la Chambre de Commerce Egyptienne du Caire, Salvatore Bey Cicurel, Abdou Chaffej Bey, Mahmoud Bey Gammal, Ibrahim Bey Sayed, Elie Jacques Hamaoui, Mahmoud Attieh Bey, membres du Conseil d'administration de la Chambre de Commerce Egyptienne du Caire, M. R. de Bercegoles de Lille, Attaché Commercial de France, Cav. Decio Buffoni, Attaché Commercial d'Italie, M. R. Takaya, Attaché Commercial du Japon, M. Hayat, secrétaire de l'Attaché Commercial de France, M. S. H. Trimen, O.B.E., secrétaire

rédacteur en chef de l'"Egyptian Gazette", M. N. Nahas, du "Journal d'Egypte", M. Kerba, du "Mokattam", M. Welaya du journal

BANCO ITALO-EGIZIANO

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
R.C. Alex. No. 250

**CORRESPONDANT
DU TRÉSOR ROYAL ITALIEN**

**TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS**

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Le Budget

Parlant du Budget, le «Doustour» loue le Gouvernement d'avoir pu l'équilibrer grâce à une sage politique, et de l'avoir présenté au Parlement dans le délai prévu par la Constitution. Il écrit:

C'est la deuxième fois que le délai constitutionnel est respecté; la première fois c'était l'année dernière alors que le Dr. Ahmed Maher pacha détenait le portefeuille des finances. En effet, le budget du dit exercice préparé par lui, avait été soumis aux Chambres dans le délai réglementaire.

La préparation du budget du prochain exercice a, sans aucun doute, été hérissée de difficultés en raison des circonstances particulièrement graves que traverse le pays et la nécessité de porter au double les dépenses de la défense nationale afin de parer aux éventualités. Du reste, les charges de la défense ne furent pas la seule source de difficultés car il fallait aussi satisfaire le désir du gouvernement d'aller de l'avant dans l'exécution du programme de réformes intérieures dans son intégrité, malgré la diversité de ses formes.

Seul Aly Maher pacha était l'homme audacieux et assez énergique pour créer, dans des circonstances aussi difficiles, un ministère des affaires sociales devant veiller à l'exécution du vaste programme de réformes dont il avait jeté lui-même les bases.

Et voici, les réflexions au sujet du Budget de M. Mahmoud Azmi, résumées reproduites par l'«Ahram»:

Les principes généraux sur lesquels le budget a été élaboré portent sur la réduction des dépenses, un recours très limité aux réserves et de bien faibles contributions indirectes.

Quant aux charges de l'Egypte, elles ont augmenté en raison des frais des armements et des exigences impérieuses d'une part, ainsi que des nécessités d'augmenter le coût de la production en ce qui concerne les importations de l'étranger, d'autre part. Les revenus de l'Etat ont diminué par suite de l'insuffisance des importations et, partant, des revenus des douanes. Et ce en raison de la difficulté des moyens de trans-

port et de l'insuffisance de la production à l'étranger où les usines sont surtout occupées aux industries de la guerre.

Mais ceci n'est pas du tout l'avis du «Waf El Masri» qui écrit:

Le ministère des Finances a négligé une importante ressource, à savoir le développement de la fortune nationale: il pourrait se procurer à très bon marché le pétrole nécessaire à toute la consommation du pays. Il ne l'a pas fait. Il a accablé les contribuables et la production nationale pour combler le déficit.

Les Industries Alimentaires

Beaucoup d'industries peuvent être facilement développées, malgré la guerre, jusqu'au point de combler les besoins du pays écrit l'«Ahram» dans un article de fond:

L'industrie du sucre en Egypte est à même d'alimenter le marché local même en temps de guerre. Car les usines égyptiennes sont pourvues d'ateliers mécaniques pour la construction de certains appareils et pour la fabrication de nombreuses pièces de rechange dont ces fabriques peuvent avoir besoin. Pour ce qui est des combustibles, l'industrie du sucre en a besoin au même titre que les autres qui existent en Egypte.

En ce qui concerne les huiles, le pays en consomme plusieurs variétés. S'il en importe beaucoup de l'étranger, il en fabrique certaines variétés sur place dont la plus importante est l'huile de la graine de coton. Il y a en Egypte des usines

de pressage de graines pouvant produire beaucoup plus qu'il ne faut à la consommation locale. En effet, ces usines sont à même de produire cent mille tonnes d'huile, alors que les besoins de la consommation locale ne dépassent guère vingt mille tonnes.

Avec le développement de cette industrie, l'Egypte pourra se dispenser de l'importation des huiles étrangères.

Les Faux Bruits

C'est le «Mussawar», qui critiquant les propagateurs de fausses rumeurs pour le coton, demande au Gouvernement de réagir énergiquement contre eux. Il écrit dans un article de fond:

Un petit mot paraissant dans un journal à grand tirage suffit pour faire hausser les prix ou les faire baisser. Vainement publiera-t-on ensuite des démentis officiels; leur publication aura toujours lieu tardivement après tout un luxe de consultations, de discussions et d'enquêtes, cependant que la mauvaise nouvelle aura eu tout le temps de répandre son venin dans les milieux des vendeurs, des courtiers et des professionnels de la bourse en général.

A l'heure présente, le coton est ballotté par la hausse et la baisse. Or, en demandant aux initiés leur avis au sujet de cet état de choses, ils vous répondent sans hésiter qu'il est dû à des facteurs d'ordre intérieur. Malgré cela la jeune et énergique administration du coton ne lui a pas encore trouvé un remède.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

R.C. No. 353

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

ÉCHOS ET NOUVELLES

SUCRERIES D'EGYPTE

Les actionnaires de cette Société se réuniront en Assemblée Générale Ordinaire le 28 Février 1940. Voici les chiffres du bilan arrêté au 31 Octobre 1939 qui leur sera soumis.

ACTIF. — Usines, Immeubles et Propriétés L.E. 1.010.533 (1.039.951); Coupons Intérimaires Obligations 95.449 (95.449); Comptes-Courants et débiteurs divers 202.101 (232.619), Dépenses et avances sur prochaines campagnes 115.640 (120.780); Avances sur contrats 132.934 (58.241); Sucres étrangers à recevoir 509.440 (0); Stock sucres 661.537 (678.211); **Stock** marchandises 556.856 (504.246); Caisse de Prévoyance 309.598 (322.707); Portefeuille 177.042 (121.696); Caisse et Banques 392.524 (641.031); Total L.E. 4.163.664 (3.814.933).

PASSIF. — Capital L.E. 1.341.534 (1.341.534); Obligations 1.222.210 (1.243.627); National Bank 217.101 (10.095); Comptes-Courants 201.634 (187.758); Comptes à régler 56.896 (29.190); Accise 526.470 (317.028); Cautionnements 16.564 (96.632); Provisions et réserves diverses 14.092 (13.711); Recettes prochaines campagnes 12.420 (12.903); Provision renouvellement et extension usines 811.642 (723.583) dont 779.574 (691.541) déjà utilisées; Solde 32.067 (32.042); Caisse Prévoyance personnel 309.580 (322.700); Assurances 61.168 (59.527); Profits et Pertes 152.925 (148.184); Total L.E. 4.163.664 (3.814.933).

RECETTES. — Produits ventes (moins accises et perception) L.E. 3.236.164 (2.883.611); stock sucres 661.537 (678.211); intérêts 26.743 (28.460); total L.E. 3.924.444 (3.590 mille 282).

DEPENSES. — Stock sucre L.E. 678.211 (599.317); achats sucre 541 mille 060 (471.716); frais exploitation 1.941.487 (1.948.918); frais transports et assurances 47.566 (105 mille 361); commissions 1.381 (6 mille 334); frais emballage 165.242 (133.623); administration 49.301 (44 mille 950); titres Bourse Paris 6.972 (2.399); impôts égyptiens 7.559 (0); Caisse de Prévoyance 3.000 (0); Renouvellement et extension usines 88.059 (91.641); charges hors convention 18.000 (15.000); amortissement obligations 23.681 (22.438); bénéfices 152.924 (148.184); total L.E. 3.924.444 (3.590.282).

Il sera proposé de distribuer aux deux catégories d'actions un coupon de francs 6.75 contre 6.50 l'année dernière.

COORDINATION DES TRANSPORTS

La Société des Nations vient de faire paraître sous le titre de «Coordination des transports», un intéressant addendum au volume

qu'elle avait publié naguère sous le même titre.

Il s'agit là du recueil fort instructif des renseignements que les gouvernements ont fournis eux-mêmes sur la manière dont ils envisageaient ou tentaient de résoudre ce problème. On sait que celui-ci était devenu aigu dans la plupart des pays depuis l'essor un peu désordonné de l'industrie automobile et des transports routiers.

Les deux volumes se complètent. Leur lecture permet de se rendre compte de l'évolution de ce vaste problème, telle qu'elle se manifestait avant le commencement de la guerre actuelle.

L'intérêt qui s'attache à cette documentation provient à la fois des données mêmes recueillies et du nombre des pays auxquels elle se rapporte. Ces derniers sont au nombre de quarante et leur répartition géographique porte sur toutes les parties du monde, ce qui permet d'obtenir un aperçu vraiment international de la situation.

Les renseignements ainsi groupés ont trait aux mesures prises par les pays en matière de coordination des trois grands moyens de transport; chemins de fer, routes et navigation intérieure. Ces renseignements portent notamment sur le régime administratif.

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE CHAMBRE CORPORATIVE INDUSTRIELLE

Nous apprenons qu'il vient de se constituer sous les auspices de la Fédération Egyptienne des Industries une nouvelle Chambre Corporative dénommée *Chambre de l'Industrie Egyptienne du Tricotage*.

Elle comprend toutes les fabriques s'occupant de la production des sous-

vêtements tricotés, en coton ou en laine.

Comme les autres douze Chambres fonctionnant sous les auspices de la Fédération Egyptienne des Industries, le nouvel organisme n'a pas de but lucratif, et ne constitue ni un trust ni un cartel.

Son but est la défense des intérêts collectifs de ses affiliés, mis en harmonie avec les intérêts généraux de l'économie nationale, et l'étude de toutes les questions intéressant d'une façon directe ou indirecte l'industrie du Tricotage qui lui seront soumises soit par les membres de la Chambre, soit par des institutions, des groupements ou des Services d'Etat.

La nouvelle Chambre sera dirigée par un Comité constitué comme suit:

Président: M. Hassan Hosny Farès, de la Société Misr pour la Filature et le Tissage du Coton;

Vice-Présidents: M. Sonsky B. de la "Etex" Industrie Egyptienne de Textiles;

M. Francis V. de l'Industrie Bonnetière Egyptienne "Abou Negma";

Conseillers: MM. Barcion J., Bojadjeff A. de la Fabrique Egyptienne de Bonneterie "Ka-Bo"; Dorra J. de la Société Egyptienne de l'Industrie de Bonneterie S.A.E.

Garazi I. de la Fabrique Hollando-Egyptienne de Tricotage "Moga". Hamburger A. de l'Industrie Textile Egyptienne "Lion".

Pialopoulo S. de la Standard. Egyptian Textile Industry.

Le Dr. A. Levi, Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Egyptienne des Industries, remplira la charge de Secrétaire Général Délégué.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES

ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé Drs. 100.080.000
Réserves Drs. 75.200.000

SIEGE CENTRAL A ATHENES : 108 Agences en Grèce.

ANGLETERRE : Londres, 22, Fenchurch Street.

EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.

CHYPRE : Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS :

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 9 AU 16 FÉVRIER 1940

DESIGNATION DES VALEURS	9 Fév. 1940	16 Fév. 1940	DESIGNATION DES VALEURS	9 Fév. 1940	16 Fév. 1940
FONDS D'ETAT			SOCIETES FONCIERES		
Unifiée 4 o/o Lst.	78	78 1/4	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	4 3/64	4 7/32
Privilégiée Lst.	68 a	68	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 21/64	1 25/64
Bons du Trésor 4 1/2% ... L.E.	100 1/2 a	100 1/2	Gharb. Land Cy. Fd. L.E.	0 3/16	0 3/16
Lots Turcs Frs.	2 v.	2 v.	Anglo-Eg. Land Allot. L.E.	3 1/64	3 1/64
Trib. d'Ég. 3 1/2% Lst.	90	90	Sté. Fonc. d'Égypte ... Lst.	7 a	7 a
Tribut d'Ég. 4% Lst.	95 3/4	95 3/4	Wadi-Kom-Ombo, Act. Lst.	6 17/32	6 17/64
			Wadi-Kom-Ombo, Fd. Lst.	35	35
			Anglo-Belgian Cy. Lst.	0 13/16	0 13/16
BANQUES			SOCIETES IMMOBILIERES		
Crédit Agr. d'Égypte, Act. Ord. P.T.	400	400	Union Foncière Lst.	2 23/32	2 23/32
National Bank Lst.	26	25 3/4	Eg. Enter. et Dev. ... L.E.	5 3/8	5 3/8
Créd. Fon. Égypt. Act. Frs.	515	534	Eg. Enter. et Dev. Fd. L.E.	0 1/2	0 1/2
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1042	1042	Cairo-Héliopolis Frs.	263	267
Créd. Fon. Ob. lots 1903 Frs.	312	314	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	8 1/2	8 31/32
Créd. Fon. Ob. lots 1911 Frs.	271 1/2	269	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	501	501
Créd. Fon. Obl. 3 1/2% ... Frs.	503	503	Egypt. Delta Land ... Lst.	0 15/16	0 31/32
Créd. Fon. Ob. 3% Frs.	398	398	New-Egyptian Cy. Sh.	15/6	15/7 1/2
Crédit Foncier obl. 3 1/2% Em. 1937 L.E.	79,75	79,75	Sté. Im. Gare Caïre ... L.E.	3 a	3 a
Banque d'Athènes Frs.	7 3/4	8	Koubbeh Gardens ... L.E.	0 57/64	0 57/64
Sté. An. Belgo - Égyptienne, Part Soc. Frs.	18	18	Cairo Suburban Land L.E.	3 a	3 a
Land Bank, Act. Ord. Lst.	3 15/32	3 9/16			
Land Bank, Fond. Lst.	32 1/2	34			
Land Bank, Ob. 3 1/2% ... Frs.	371 1/4	371 1/4			
Land Bank, Ob. 4% Frs.	61 3/4	61 3/4			
Land Bank, Ob. 4 1/2% 1930 P.T.	667 1/2	667 1/2			
Land Bank 5% 1926 ... Lst.	85 1/4	85 1/4			
Land Bank 5% 1927 ... L.E.	85 1/4	85 1/4			
Banque Misr L.E.	5 7/16	5 7/16			
Bq. Com. Grèce, Act. Frs.	18 1/2	18 1/2			
Mortgage Bank of Palestine, Act. Ord. ... L.E.	5.18 excn.	5.18 excn.			
Ob. 5% 1938-56 série D.V.W. L.E.	89,75	89,75			
Ob. 5% 1939-56 série X L.E.	89,75	89,75			
Ob. 5% 1941-56 sér. Y L.E.	90,75	90,75			
EAUX			SOCIETES INDUSTRIELLES		
Eaux Caïre Act. Frs.	117	117	Crown Brewery Frs.	141	149
Eaux Caïre, Jouiss. ... Frs.	317 1/2	323	Cie. Frigorifique L.E.	5 3/16	5 3/16
Eaux Caïre, Fond. ... Frs.	2280	2280	Sté. Eg. Irrig. Act. ... L.E.	2 a	2 a
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	86 1/8	86 1/8	Manure Cy. L.E.	1	1
Eaux Caïre, Obl. 4% ... Lst.	86 1/4	86 1/4	Salt and Soda Sh.	52/10 1/2	52/9
			Port-Saïd Salt Sh.	50/-	49/6
			Anglo-Eg. Oilf., Act. Lst.	3 1/4	3 7/32
			Suc. et Raf. Eg., Ord. Frs.	147 1/2	150 1/2
			Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	114 1/2	115
			Suc. et Raf. Eg. Ob. Frs.	425	430 v.
			Suc. et Raf. Eg. Fd. L.E.	4 1/16	4 1/4
			Elect. Light and Pow. L.E.	16 23/32	16 23/32
			Elect. Light Pow. Jss. L.E.	12 a	12 a
			Indust. du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filat. Nationale Ord. Lst.	12 1/16	12 1/16
			Cairo Sand Bricks ... Lst.	2 23/32	2 23/32
			Imprimerie Misr. L.E.	7 1/2	7 1/2
			Sté Misr Egr. Coton ... L.E.	3 3/4	3 3/4
			Plâtrière Ballah. L.E.	8 3/32	8 3/32
			Alexandria Pressing ... Lst.	8	7 7/8
			« Al-Chark » Cie. Ass. sur la Vie L.E.	4 3/4	4 3/4 v
			Soc. Ciments Portland Tourah P.T.	930	900
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5 15/16	5 15/32
			The As. Coton Ginners Lst.	0 17/32	0 33/64
			Sté. Finan. et Ind. d'Égypte, Act. L.E.	11 3/4	11 1/2
TRANSPORTS			HOTELS		
Anglo-Am. Nile Cy. ... Lst.	1 1/8	1 1/8	Gd. Hôt. Eg. Nung. ... Lst.	12	12 v.
Aut.-Om. Caïre, Act. ... L.E.	3 35/64	3 35/64	Gd. Hôt. Ob. Série A. Lst.	98 1/4	98 3/16
Aut.-Com. Caïro Fd. L.E.	0 7/8	0 7/8	Up. Eg. Hot., Nouv. ... L.E.	0 7/8	0 7/8
Menzaleh Canal, Act. P.T.	162	162	Up. Eg. Hot., Ob. 5% L.E.	82 7/8	82 7/8
Ch. Fer Kéneh, Act. ... Lst.	15 3/4	15 3/4	Egyptian Hot., Ord. ... Lst.	0 59/64	0 59/64
United Egypt. Nile ... L.E.	1 5/32	1 5/32	Egyptian Ho., Priv. ... Lst.	7 3/8 v	7 3/8 v.
Ob. Suez 3% 2e série ... Frs.	575	607			
Ob. Suez 3%, 3e. série Frs.	562	560			
Suez 5% Frs.	625	690			
Trams Alex. Div. ... Frs.	140	140 v.			
Trams Alex., Act. Jss. Frs.	18 1/2	17 3/4			
Trams Alex., Ob. 4% Frs.	490	490			
Trams Caïre, Part Soc. Frs.	52	50			

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 9 AU 16 FÉVRIER 1940

DESIGNATION DES VALEURS	9 Fév. 1940	16 Fév. 1940	DESIGNATION DES VALEURS	9 Fév. 1940	16 Fév. 1940
Empr. Municipal 1902 Lst.	86 a	90	Alexandria Ramleh ... Lst.	0 5/8	0 5/8
Empr. Municipal 1919 L.E.	95 1/2	95 1/2	Trams Alex., Div. Frs.	148	148
Land Bank, Act. Lst.	3 1/2	3 15/32	Trams Alex., Jouiss.... Frs.	18	18
Land Bank Obl. 3 1/2% Frs.	41	41	Trams Alex., Obl. 4% Frs.	490	490
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	370	374	Press et Dépôts, Act. L.E	13 5/16	13 5/8
Land Bank, Fond. Lst.	62 1/4	63 1/4	Presses Libres L.E	9 1/4	9 1/8
Commercial Bank Lst.	1 31/32	1 31/32	Net. et Pressage L.E	7	7 1/2
Alexandria Water Lst.	12 5/8	12 15/16	Alex. Pressing L.E.	8	7 29/32
Béhéra, Ord. Lst.	10 5/8	10 5/8	Bonded War, Ord. Lst	5 1/4	5 1/4
Béhéra, Priv. Lst.	4 19/32	4 19/32	Bonded War, Priv. ... Lst.	4 1/2	4 5/8
Urb. et Rurales Lst.	2	2	Filat. Nationale, Act. Lst.	11 15/16	11 3/32
Urb. et Rurales, Fond. Lst.	0 1/4	0 1/4	Bomonti et Pyramides Frs	110	116 1/2
Union Foncière Lst.	3 3/64	4 5/8	Salt and Soda Sh.	53/—	52/10 1/2
The Gabbar Land ... L.E.	1 3/4	1 3/4	Port-Said Salt Sh.	50/3	50/—
Delta Lt. Rys., Priv.... Lst.	0 5/8	0 5/8	Ass. Cotton Ginners... Lst.	0 1/2	0 17/32

LA POSITION DU MARCHÉ DES FRÈTS

Il est du plus haut intérêt de suivre les réactions du marché des frets et ce à la suite de la tactique adoptée par le gouvernement anglais qui semble vouloir régir le marché des frets. Pour ce, en association avec la France, l'Angleterre a essayé d'affréter en location à longue durée tous les navires neutres, non seulement par prévoyance, mais parce qu'elle en sent le besoin et qu'en ce faisant, elle contrôle plus aisément les frets qu'elle veut réduire au plus bas dans la louable intention, pour elle, d'obtenir ses approvisionnements à bon marché et pour calmer l'opinion publique représentée par les armateurs anglais. Ceux-ci comparent les bas frets de contrôle qu'on leur impose avec ceux qu'obtiennent les neutres qui sont encore libres. Les Anglais, pour obtenir des concessions de ces neutres libres ont déjà employé la persuasion, en leur faisant savoir qu'ils tiendraient compte de leur attitude après guerre. Ils se servent d'autres moyens qu'on devine et qui viennent de brillamment réussir pour les frets du coton de l'Amérique du Nord vers l'Europe du «combat zone». Ces frets qui, il y a quelque trois semaines, avaient atteint 40 et 42 cents au pied cube, ont rétrogradé pour arriver à 30 et 34 cents.

Nous relevons, à ce propos, dans un journal américain, un article

suggestif. Le «New York Herald Tribune» constate que le ministre de la Marine marchande d'Angleterre est arrivé à maintenir les frets océaniques à un niveau raisonnable, tout en évitant de provoquer les appréhensions des armateurs et la pénurie des bateaux. Il cite le cas de dix bateaux neutres qui avaient été affrétés à 40 et 42 cents et étaient déjà le long des quais pour charger dans des ports de l'Atlantique et du Golfe. Ces bateaux rencontrèrent tant de difficultés pour charger leur plein à des tarifs abordables, que certains départs furent annulés et la cargaison prise à bord d'autres bateaux à des frets moins élevés. Le ministre anglais est parvenu à contrôler les frets jusqu'à 30 cents qu'il considère comme un taux raisonnable.

Le journal américain ajoute que, dans les ports du Nord-Ouest pacifique de l'Amérique, des compagnies de navigation ont diminué leur frets. Toutes ces démarches et ces activités se sont déroulées sans heurt, constate le journal de New York. Le représentant anglais en Amérique est le directeur, en Amérique, de la Cunard. Il est arrivé à réduire le prix de la mise et du séjour en allèges à New York



C'est donc la lutte entre armateurs neutres et les Alliés, lutte

menée par des hommes d'expérience. Il sera curieux de voir si les Anglais auront le dernier mot. Leur succès ne pourrait que profiter aux nations neutres, mais peut-on longtemps détourner le cours naturel dicté par la loi de l'offre et de la demande? L'Angleterre semble s'attacher à résoudre cette interrogation par l'affirmative.

Crédit Foncier Égyptien

(R.C. No. 11)

OBLIGATIONS 3 o/o A LOTS

Tirages du 15 février 1940

Emission 1903. — 478ème tirage
Le No. 404143 est remboursable par 50.000 francs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs :

403217	478368	639309	685932	744156
427928	480474	644029	707405	751935
438778	483090	664310	712905	758334
442601	562221	669290	722459	762065
447322	606501	671607	728367	777437

Emission 1911. — 378ème tirage

Le No. 33.475 est remboursable par 50.000 francs.

Les 25 numéros suivants sont remboursables par 1.000 francs :

23812	96927	181122	222522	323317
68741	119401	211187	242424	338173
75012	167767	211571	278943	352305
84339	170819	215397	288247	370955
91897	175900	217617	302469	392606

Le paiement des lots sera effectué à partir du 1er mars 1940.

CHRONIQUE de la BOURSE des VALEURS

Le 16 Février 1940.

Sur le front militaire, rien à signaler à l'Ouest. En Finlande, la vaillante petite armée finnoise accomplit miracles sur miracles. Malgré des offensives menées avec un potentiel humain et un matériel formidables, les russes n'ont pu enregistrer des succès sérieux. Ils ont subi des pertes énormes sans que la défense finlandaise ait été entamée.

Les marchés financiers demeurent toujours dans une attitude d'expectative, bien que le ton demeure soutenu.

Chez nous, la tendance fut assez ferme. Une légère reprise du coton a favorablement influencé les cours des valeurs qui trouvèrent également un sérieux encouragement dans la forte hausse des obligations Suez. Ces titres ont, en effet, été l'objet d'une vive demande. Des transactions fort nombreuses ont provoqué une avance appréciable des cours.

La semaine se termine sur un ton soutenu.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée gagne une fraction à Lst. 78 1/4. La Privilégiée demeure inchangée à Lst. 68.

BANCAIRES

L'action National Bank clôture à Lst. 25 3/4 contre 26. L'action Crédit Foncier est plus ferme à frs. 534 contre 515. L'émission 1903 des obligations à lots termine à frs. 314 contre 312. Par contre l'émission 1911 est plus faible à frs. 269 contre 271 1/2.

L'action Banque d'Athènes gagne une fraction à frs. 8. L'action Land Bank est recherchée à Lst. 3 9/16 contre 3 15/32, la fondateur avançant à Lst. 34 contre 32 1/2.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

La Jouissance Eaux du Caire est plus ferme à frs. 321 contre 317 1/2. La fondateur demeure inchangée à frs. 2280.

Les obligations Suez furent activement recherchées pendant toute la semaine sous revue. Les cours de ces titres ont enregistré une plus-value fort appréciable. Les 3 0/0 terminent à frs. 607 contre 575 et les 5 0/0 sont à frs. 690 contre 625.

La Jouissance Trams d'Alexandrie a cédé une fraction à frs. 17 3/4. La part sociale Trams du Caire demeure inchangée à frs. 50.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

La Cheikh Fadl est plus ferme à L.E. 4 7/32 contre 4 3/64. La Gharbieh Land gagne une petite fraction à L.E. 1 25/64.

L'action Kom-Ombo clôture à Lst. 6 47/64 contre 6 17/32. La fondateur est recherchée à Lst. 35, sans changement. L'ordinaire Béhéra est à L.E. 10 5/8 contre 11. L'Union Foncière gagne une fraction à Lst. 2 25/32.

L'action Cairo-Héliopolis clôture à frs. 267 contre 263. La fondateur avance à L.E. 8 31/32 contre 8 1/2. La Delta Land gagne une petite fraction à Lst. 0 31/32. Il en est de même de la New Egyptian qui termine à sh. 15/7 1/2.

INDUSTRIELLES

La Crown Brewery est plus ferme à frs. 149 contre 141. La Salt and Soda abandonne une petite fraction à sh. 52/9. Il en est de même de la Port Said qui

clôture à sh. 49/6. L'Oilfields cède également une fraction à Lst. 3 7/32.

L'ordinaire Sucrieries avance à frs. 151 contre 147 1/2. La privilégiée gagne une fraction à frs. 115. Il sera proposé à l'Assemblée du 28 février de distribuer un coupon de frs. 6 3/4. La fondateur clôture à L.E. 4 1/4 contre 4 1/16.

La Filature Nationale est inchangée à Lst. 12 1/16. La Filature Misr a fléchi à Lst. 5 15/32 contre 5 15/16. L'action Ciment Tourah clôture à P.T. 900 contre 930.

La Ginnars cède une fraction à Lst. 0 33/64. La Financière et Industrielle est légèrement plus faible à L.E. 11 1/2 contre 11 3/4.

HOTELIERES

L'action Upper Egypt Hotels demeure inchangée à L.E. 0 7/8. L'ordinaire Egyptian Hotels est plus ferme à Lst. 0 61/64, en gain d'une fraction.

LA REVUE POLITIQUE EGYPTIENNE

(Suite de la page 4)

Il reste, cependant, que les milieux industriels envisagent avec réserve cette nouvelle réglementation des syndicats.

AU BARREAU MIXTE

L'élection de Me. Roussos, ancien ministre des Affaires Etrangères de Grèce, à la tête du barreau mixte est un des grands événements survenus ces jours-ci dans la famille judiciaire.

Mre Roussos assume cette délicate fonction à un moment difficile. Il s'agira pour lui de reprendre les négociations avec le gouvernement au sujet de la retraite des avocats mixtes, à la fin de la période transitoire.

Ayant participé aux travaux de la Conférence de Montreux, Mre Roussos, qui connaît à fond le problème, s'efforcera d'obtenir des conditions nouvelles pour ses collègues du barreau. Ajoutons que ses relations anciennes et intimes avec la plupart des hommes d'Etat égyptiens facilitera la mission.

Souhaitons-lui bonne chance !

LES GRANDS PROJETS

Les recherches entreprises il y a quelque temps en vue d'améliorer les terres incultes du Nord du Delta sont actuellement terminées.

Dans un rapport détaillé soumis au Conseil de Cabinet, le ministre des Travaux Publics parle du projet en général, des modalités d'exécution, des moyens d'exploitation et des perspectives d'avenir.

Le coût de cette gigantesque entreprise agricole a été évalué à L.E. 4.500.000 livres dont 200.000 livres figurent au budget de l'exercice 1940/1941.

A propos de grands projets, notons que l'étude du plan d'électrification d'Assouan continue activement. On a l'impression que le gouvernement et les parlementaires ont l'intention de mener rondement les choses. Pourtant, une déclaration récente de S.A.R. le Prince Mohamed Aly au « Messawar » est à retenir : il importe, a déclaré le Prince, de ne pas vouloir coûte que coûte réalisé de grands projets dont le coût finira toujours par peser sur les petits contribuables.

Est-ce un avertissement ?

LE SEMAINIER.

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance	Clôture 15/2/40	Clôture 8/2/40	Clôture de l'année passée	Maximum des prix	Minimum
Sakel :					
Mars	20.14	19.89	12.24	20.15	19.60
Mai	20.14	19.87	12.35	20.14	19.56
Guiza 7 :					
Mars	18.69	18.56	11.88	18.75	18.19
Mai	19.08	18.96	12.07	19.14	18.60
Juillet	19.33	19.18	12.19	19.36	18.87
Novembre	19.08	18.97	12.21	19.12	18.67
Haute-Egypte :					
Février	17.60	17.51	9.71	17.65	17.20
Avril	17.82	17.75	9.85	17.85	17.42
Juin	18.00	17.88	9.92	18.02	17.60
Octobre	17.39	17.25	9.78	17.42	17.10
Décembre	17.31	17.15	—	17.34	17.03

NEW-YORK

15/2/40	Mars	11.00	—	Mai	10.75
8/2/40	»	10.97	—	»	10.62
L'année passée	»	8.41	—	»	8.08

LIVERPOOL

Guiza 7	Mars 15/2/40	10.25	—	8/2/40	10.27
Haute-Egypte	» 15/2/40	9.89	—	8/2/40	9.90
Américain	» 15/2/40	7.97	—	8/2/40	8.02

Jeudi, le 15 février 1940.

CONTRATS

Vendredi et samedi de la semaine passée le marché était fermé. Les mouvements à New-York pendant ce congé furent insignifiants, tandis que Liverpool fut calme mais ferme. Le marché rouvrit ici lundi avec un ton lourd. Il n'y avait pas de demande du commerce pour absorber les ventes en couverture qui s'étaient accumulées, et la plupart des haussiers les plus prudents réalisant en l'absence de tout nouveau développement destiné à renforcer l'attente d'une action du gouvernement pour soutenir les prix, une forte baisse eut lieu.

Hier cependant, malgré des avis faibles de New-York et de Liverpool, le marché reprit sur des couvertures de découvert et des achats en remplacement venant à la suite de la remise en circulations des rapports que les autorités auraient l'intention d'acheter une certaine quantité de Guiza 7 sur le marché

du disponible, et aujourd'hui, les dépêches de l'étranger étant plus encourageantes, la hausse fut accentuée grâce à une nouvelle demande de la spéculation, le marché clôturant avec un ton animé.

Quoique rien n'ait transpiré pour donner un fondement déterminé aux rumeurs qui avaient été courantes pendant la dernière quinzaine que le gouvernement projetait de hausser ses limites d'achat pour les contrats ou d'étendre son intervention au marché du disponible, ces rapports continuent à influencer la tendance et à réprimer les achats de la spéculation. D'un autre côté, avec la demande pour l'exportation toujours moribonde et l'action des marchés étrangers tout à fait décourageante, les haussiers seraient certainement très peu enclins à garder leurs positions. En vue de la fermeté de la position statistique des variétés à soie courte, les opérateurs pourraient peut-être être moins disposés à réduire beaucoup leurs engagements en Ashmouni, mais plusieurs liquidations auraient lieu sans doute

en Guiza où il existe de très grosses positions acheteur. Des positions en suspens de l'échéance courante Guiza sont transférées à des échéances plus éloignées, car on s'attend à des filières d'un grand poids au premier jour de livraison avec le disponible Fully-Good-Fair coté à 60 points sous les contrats, et les différences ont dernièrement augmenté fortement dans le procédé, l'écart du Mars sous le Mai ayant augmenté à 50 points au début de cette semaine, contre 40 points il y a une semaine et 32 points il y a 15 jours. Mais s'il n'y avait pas eu des prix fixés officiels pour limiter les pertes et des rumeurs d'achats de disponible par le gouvernement, plusieurs des positions qui ont été reportées auraient sans doute été liquidées.

Les récentes activités de la spéculation n'ayant rien fait pour renforcer la structure technique surchargée, l'animation dont le marché continue à faire montre devient de plus en plus artificielle. Précédemment il y avait quelque justification solide par l'appui qui venait du commerce et par la fermeté des marchés étrangers, mais ces facteurs n'existent plus, la demande de la filature étant tombée très bas tandis qu'une tendance plus faible s'est montrée pour quelque temps à New-York ainsi qu'à Liverpool et comme stimulant le marché est arrivé à dépendre entièrement des attentes périodiques d'une nouvelle intervention du gouvernement. Si les autorités se décident à prendre de nouvelles mesures, une forte hausse s'ensuivra sans doute, son étendue étant déterminée par la nature de l'intervention. Mais il est à craindre qu'une telle hausse qui portera peu de profit aux cultivateurs (la plupart desquels ont déjà fixé leurs ventes) arrêtera complètement la demande de la filature. Et dans ce cas elle ne durera pas beaucoup.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été tout à fait actif cette semaine, les ventes se montant en moyenne à près de 3.000 balles par jour. L'Ashmouni a fourni le principal intérêt, mais le Guiza 7 a été aussi activement demandé. Cependant dans ce dernier cas beaucoup d'achats ont été faits dans le but de filières. Le Zagora a fait l'objet d'une bonne demande, mais les autres variétés ont attiré peu d'attention.

REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 16 Février 1940

Semaine plutôt calme. Les marchés dirigeants fluctuent dans des limites assez étroites et les prix ne subissent que peu de changement.

Notre place demeure toujours calme avec des cours généralement inchangés.

FARINES ET BLES

La Bourse de Chicago ouvrit en baisse de 1 point et les cours fluctuèrent d'une manière étroite pendant toute la semaine pour reprendre vers la fin. La cote termine à 98 7/8 cents.

Les basses estimations de la récolte de l'Argentine et les avis peu rassurants concernant la récolte d'hiver des Etats-Unis ont provoqué des achats du commerce et de la spéculation.

Semaine calme pour les farines locales, comme la précédente avec prix plus ou moins stationnaires. Plusieurs minoteries ont réduit leur production, mais il reste encore beaucoup de farines dans les magasins dont le poids se fait sentir. Il est indispensable que le déséquilibre entre l'offre et la demande disparaisse afin qu'une reprise soit possible tant dans les farines que dans le blé.

Les prix du marché sont les suivants: Farine supérieure P.T. 105-110 le sac de 54 ocques, qualité moyenne des cylindres P.T. 142 - 145 le sac de 80 ocques et farine inférieure des meules P.T. 134 - 136 le sac.

Les prix des farines étrangères sont stationnaires et ils s'établissent comme suit pour la marchandise prompt et le chargement.

Farine Australienne

Disponible franco Bonded Port-Said £ 11 3/4 - 12 1/2.

Chargement Février cif £ 10 1/2 - 11 1/2.

Farine Américaine

Disponible en transit £ 16 1/2 - 16 3/4.

Dédouanée le sac de 54 ocques P.T. 188 -193.

Droits de Douane sur farine P.T. 930.

Le stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 9.092 sacs contre 9.955 sacs de la semaine dernière.

Celui de Port-Said est de 7.249 sacs contre 7.840 sacs.

La semaine, pour le blé indigène qui s'achève a été aussi peu satisfaisante que la précédente et si pour ce qui est des prix, il ne reste presque plus de marge pour la baisse, la situation est vraiment désappointante en ce qui concerne la consommation. Les envois de l'intérieur, réduits au minimum possible, sont encore trop grands pour les besoins de la minoterie et ce n'est pas sans beaucoup de difficultés que les commerçants arrivent à placer leur marchandise. Nous disons plus haut qu'il n'y a plus de marge pour une baisse des prix, sous réserve toutefois que les Etablissements de Crédit s'abstiennent de faire pression sur le marché en voulant liquider les stocks de leurs débiteurs à un moment où le pouvoir d'achat est si limité. Une amélioration de la consommation de farines n'est pas chose impossible et elle faciliterait beaucoup la vente de ces stocks, avant l'apparition de la nouvelle récolte, dont nous sommes encore assez éloignés.

Les arrivages de cette semaine se sont élevés à 23.453 ardebs dont 2.825 ardebs de blé Béhéri et 20.628 ardebs de blé Saidi. Les prix pratiqués pour les qualités moyennes de 22 1/2 kirats furent les suivants: Hindi Saidi P.T. 153 l'ardeb de 150 kilos, baladi Saidi P.T. 146, Hindi Béhéri P.T. 149 et baladi Béhéri blanc P.T. 141.

SUCRES

Dans les Bourses Etrangères la semaine a débuté en petite avance sur la clôture précédente et fluctua d'une manière étroite pour terminer sans changements appréciables sur la huitaine précédente à 186 cents.

La spéculation s'abstient dans l'attente de facteurs susceptibles de donner quelque animation à ce marché. La fixation des quotas pour l'année 1940 attendue avec un certain intérêt permettrait aux opérateurs de mieux s'orienter.



PAR ORDRE

THE ALEXANDRIA INSURANCE CO.

Société Anonyme Egyptienne

R.C. Alex. No. 278

Fondateur : ÉMIN YÉHIA PACHA

SIÈGE SOCIAL :

EN SON IMMEUBLE BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL
ALEXANDRIE

SUCCURSALE AU CAIRE :

23, RUE SOLIMAN PACHA

ASSURANCES

Incendie, Accident de travail
Automobiles, Vol, Transports, etc.

Chez nous, la semaine pour le sucre a été dénuée d'intérêt par suite de la complète abstention des pays consommateurs dont les ordres, sur notre place, sont presque nuls aussi bien pour marchandise prompte que pour des expéditions futures de la source. Il faut supposer que les offres de sucre américain qui présentent certains avantages concernant le prix et la facilité des expéditions, sont, en partie, la cause de cette indifférence des marchés de la Syrie et de la Palestine. Nécessairement, cette absence de demande ne pouvait que se refléchir sur le prix du sucre disponible qui est offert actuellement à Lst. 15 3/4 la tonne franco Bonded Port-Said. La dernière cotation de Java pour chargement Mars-/Avril est de Lst. 16 la tonne cif Port-Said.

La légèreté de notre stock et l'absence de nouveaux arrivages sont, néanmoins, des facteurs quelque peu encourageants.

Le marché du sucre égyptien a été un peu plus animé à cause des fêtes. Les prix des diverses qualités sont comme suit: Granulé raffiné Pt. 4 l'ocque, concassé Pt. 4, pains Pt. 4 6/10 et tablettes Pt. 5/10.

RIZ

Poursuivant son mouvement ascendant, le marché du riz réalisa de nouveaux progrès au début de cette semaine, le Mamsouh atteignant le prix de P.T. 95 le sac de 100 kilos pour la marchandise disponible et P.T. 98 pour les livraisons futures. C'était une hausse de P.T. 10 par sac sur les plus bas cours enregistrés une semaine avant et, à ces niveaux, des ventes se présentèrent qui furent d'ailleurs absorbées assez facilement puisque les prix ne cédèrent que de P.T. 3 par sac à P.T. 92 pour le Mamsouh disponible et P.T. 95 pour le contrat. Au restant, le ton du marché demeure très soutenu, la demande de riz pour l'étranger étant en somme assez satisfaisante pour le riz glacé, le cargo et le paddy, dont les prix sont restés fermes. Le glacé disponible vaut P.T. 105 le sac et le contrat P.T. 107. Le cargo disponible est traité à P.T. 86 avec les livraisons futures à P.T. 88. Les vendeurs de riz paddy tiennent leurs prix à P.T. 570 la dariba rendue franco Alexandrie.

Les cotations pour le riz de Rangoon sont rares sur notre place. La dernière signalait le prix de £ 10 1/2 la tonne fob origine.

SACS VIDES

Une certaine stabilité des cours a succédé à l'accès de faiblesse de la semaine dernière et c'est à peu près aux mêmes niveaux que nous les retrouvons, avec une activité très réduite. La demande de sacs de toutes catégories est presque nulle, tandis que les nouvelles de l'origine

sont suivies avec la plus grande attention.

Aucun changement n'a été apporté dans les prix du tarif, qui n'existe plus que pour la forme, puisque tous les genres de sacs sont vendus à des cours inférieurs.

Les sacs à sucre, hors tarif, valent Pt. 6 15/40 le sac franco Bonded Port-Said. Les prix officiels des autres qualités sont les suivants:

Sacs à coton	lb. 3	Pt. 10
" "	riz	2 1/4 6 5/10
" "	graines	3 1/4 9 2/10
" "	graines	5 10 7/10
" "	graines	5 (extra) 11

Le stock de sacs dans les Bordes de Port-Said est de 3577 balles contre 2786 B/ de la semaine dernière. Il existe à Port-Tewfik 1,105 balles de sacs à coton.

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er Septembre 1939 au 7 Février 1940, la consommation de coton à Alexandrie s'est élevée à 91.996 cantars et à l'intérieur à 176.365 cantars, soit un total de 268.361 cantars.

Celle de graines de coton est montée à 565.156 ardebs contre 503.522 à la même date de l'année dernière.

CHAMBRE DE COMPENSATION ALEXANDRIE

du 5 au 10 Février 1940

Nombre des effets présentés à la Compensation :

	L.E.
4.411 d'un montant de	1.208.827
Même semaine 1939:	
4.998 d'un montant de	952.927
Total du 1er Janvier 1940 à ce jour:	
26.138 d'un montant de	7.889.485
Même époque 1939:	
31.333 d'un montant de	6.008.289

CAIRE

du 5 au 10 Février 1940

Nombre des effets présentés à la Compensation :

	L.E.
8.877 d'un montant de	1.152.180
Même semaine 1939:	
9.963 d'un montant de	1.257.228
Total du 1er Janvier 1940 à ce jour:	
55.249 d'un montant de	7.696.707
Même époque 1939:	
59.965 d'un montant de	7.879.338

NATIONAL BANK OF EGYPT

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

SIÈGE SOCIAL: — LE CAIRE

CAPITAL Lstg. 3.000.000

RESERVES Lstg. 3.000.000

SUCCURSALES EN ÉGYPTÉ ET AU SOUDAN

LE CAIRE (7 BUREAUX), **ALEXANDRIE**, Abou-Tig (Sous-Agence d'Assiut), Assiut, Assuan, Benha, Beni-Suef, Chebin-el-Kom, Damanhour, Dessouk (Sous-Agence de Damanhour), Deyrout (Sous-Agence d'Assiut), Edfu (Sous-Agence de Luxor), Esneh (Sous-Agence de Luxor), Fashn (Sous-Agence de Beni-Suef), Fayoum, Heliopolis (Le Caire), Ismailia (Sous-Agence de Port-Said), Kafr-el-Zayat (Sous-Agence de Tantah), Keneh, Luxor, Maghaga (Sous-Agence de Beni-Suef), Mansourah, Manfalout (Sous-Agence d'Assiut), Mehalla-Kebir, Mellawi (Sous-Agence de Minieh), Minel-el-Gamh (Sous-Agence de Zagazig), Minieh, Port-Said, Samalout (Sous-Agence de Minieh), Sohag, Suez, Tantah, Zagazig.

KHARTOUM, El-Obeid, Omdurman, Port-Sudan, Tokar, (Sous-Agence de Port-Sudan), Wad-Medani.

AGENCE DE LONDRES — 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Vendredi 23 Février 1940

Société Anonyme Commerciale et Financière d'Egypte. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Soc. 20, Rue Soliman Pacha, Le Caire, à 11 h. a.m.

Mardi, 5 Mars 1940

Usines Réunies d'Egrenage et d'Huilerie. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Soc., 164, Prom. Reine Nazli, Alexandrie, à 11 h. a.m.

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Lundi 19 Février 1940

La Gérance Immobilière : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc 1, Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 4 h. p.m.

Mardi 20 Février 1940

Société des Produits Centrifugés en Ciments. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 21, rue Chérif Pacha, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Mercredi 21 Février 1940

Electric Light & Power Supply Cy. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 13, rue Boustane El Dekka, Le Caire, à 5 h. p.m.

Jeudi 22 Février 1940

Eastern Export Cy. of Egypt : — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 5 h. p.m.

Alexandria Central Buildings. Cy. — Ass. Gén. Ord., aux Bureaux de MM. Hewat, Bridson & Newby, 6, rue de l'Ancienne Bourse, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Vendredi 23 Février 1940

Société Anonyme Commerciale et Financière d'Egypte. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 20, Rue Soliman Pacha, Le Caire, à 11 h. a.m.

Mardi 27 février 1940

Société des Biens de Rapport d'Egypte. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 5, rue de la Gare du Caire, Alexandrie, à 5 h. p.m.

Mercredi 28 Février 1940

Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, 12, rue Aboul Sebaa, Le Caire, à 4 h. p.m.

Société Anonyme des Bières Bomonti & Pyramides. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Société, bureaux de l'Usine Bomonti à Karmous, Alexandrie, à 4 h. p.m.

Jeudi 29 Février 1940

Gabbary Land Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 3, place Mohamed Aly, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

Vendredi, 1er Mars 1940

Société Générale d'Electricité et de Mécanique. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 36, Rue Fouad Ier, Alexandrie, à 11 h. a.m.

Mercredi, 6 Mars 1940

Société Anonyme de Wadi Kom-Ombo. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 45, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 4 h. p.m.

Samedi 9 Mars 1940

Pieux Vibro (Egypte), S.A. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 25, Boulevard Said Ier, Alexandrie, à 11 h. 30 a.m.

Mercredi 20 Mars 1940

National Bank of Egypt. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Banque, rue Kasr El Nil, Le Caire, à 4 h. p.m.

Samedi 23 Mars 1940

The Gharbieh Land Cy. — Ass. Gén. Ord., au Siège de la Soc., 15, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 11 h. a.m.

Jeudi 28 Mars 1940

Egyptian Enterprise and Development Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Soc. 15, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire, à 5 h. p.m.

AVIS et CONVOCATIONS

SOCIETE GENERALE DES SUCRERIES ET DE LA RAFFINERIE D'EGYPTE

MM. les Actionnaires de la Société Générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 28 Février 1940, à seize heures, au Siège Social, au Caire.

Ordre du jour:

1) Rapport du Conseil d'Administration.
2) Rapport des Censeurs;
3) Approbation des Comptes de l'exercice 1938-1939 et quitus de cet exercice.

4) Fixation des Dividendes
5) Nomination d'Administrateurs,
6) Nomination des Censeurs pour l'exercice 1939-1940.

Pour participer à l'Assemblée il faut être propriétaire de vingt-cinq actions au moins (Article 29 des Statuts).

MM. les Actionnaires qui voudront assister ou se faire représenter à cette Assemblée, sont invités à déposer leurs actions 15 jours au moins avant la réunion, soit au plus tard le 12 Février 1940, dans l'un des Etablissements suivants:

Au Caire : au Siège Social, rue Cheikh Abou El Sebaa, No. 12.

Au Caire et à Alexandrie: au Crédit Lyonnais, à la Barclays Bank, à la National Bank of Egypt et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

En France : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et dans les grands Etablissements de Banque et de Crédit.

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME DE WADI KOM-OMBO

Avis de Convocation.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme de Wadi Kom-Ombo sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes de l'Art. 24 des Statuts, pour le Mercredi 6 Mars 1940, à 4 heures de relevée, au Siège Social au Caire, 45, Rue Kasr El Nil.

Tout Actionnaire, propriétaire de 5 actions, qui voudra prendre part à la réunion, devra faire le dépôt de ses actions trois jours, au moins, avant la date de l'Assemblée:

Au Caire: au Siège Social et dans tous les Etablissements de Banque du Caire et d'Alexandrie.

NATIONAL BANK OF EGYPT

Avis

MM. les Actionnaires de la National Bank of Egypt sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi, 20 mars 1940, à 4 heures p.m., au Siège Social au Caire.

ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Censeurs.

Approbation des Comptes de l'Exercice clos le 31 décembre 1939.

Fixation du Dividende.

Confirmation de la nomination de quatre nouveaux Administrateurs

Election des Censeurs pour l'Exercice 1940 et fixation de leur indemnité.

Tout Actionnaire possédant au moins vingt actions a droit de prendre part à l'Assemblée, à condition de déposer ses actions dans un des lieux ci-après désignés, où il lui sera délivré une carte d'admission ou un pouvoir:

En Egypte. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — Au Caire et à Alexandrie, à la National Bank of Egypt et dans les principaux établissements de banque. — En province, aux agences de la National Bank of Egypt.

Au Soudan. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — Aux agences de la National Bank of Egypt.

En Europe. — Au plus tard le 14 mars, 1940. — A Londres, à l'agence de la National Bank of Egypt, 6 et 7, King William Street, E.C. 4.

Au plus tard le 6 mars, 1940:

A Paris, dans les bureaux de la Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépôts et du Crédit Lyonnais.

En Italie, dans les bureaux de la Banca Commerciale Italiana, du Credito Italiano et du Banco di Roma.

Le Gouverneur,
E.M. COOK.

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 15 Février 1940

	COTON											
	Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK
		Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL		
Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Cantars	
Cette semaine ...	118.875	7.654	55.868	15.311	112.614	2.496	18.488	500	3.665	25.961	190.635	2.799.292 §
Même sem. 1939	161.920	11.577	85.125	16.503	122.195	5.775	42.769	1.300	9.559	35.155	259.648	3.255.725 *
» » 1938	66.317	5.063	37.144	6.309	46.602	3.197	23.593	816	6.043	15.385	113.382	2.721.378 †
Dep. 1 ^{er} Sept. 1939	6.654.187	225.252	1.649.550	229.579	1.689.225	136.590	1.008.380	21.649	159.220	613.070	4.506.375	—
Même époque 1938	5.693.977	171.652	1.259.735	265.876	1.964.126	87.891	649.333	12.359	90.894	537.778	3.964.088	—
» » 1937	7.249.226	220.977	1.622.831	340.720	2.518.793	84.328	622.719	15.658	114.960	661.633	4.879.303	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1939 Crs. 743.476 * au 1^{er} Sept. 1938 Crs. 1.525.836 † au 1^{er} Sept. 1937 Crs. 351.455.Consommation à l'Intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1939 au 7 Février 1940, Cantars 176.365 (2).

Exportation par d'autres ports au 7 Février 1940 cantars 17.

Expéditions échantillons (Douane) du 1^{er} Septembre 1939 au 14 Février 1940 cantars 562 à déduire du stock.

	GRAINES DE COTON					STOCK	TOURTEAUX		HUILE de GRAINES de COTON
	Arrivages (1)	EXPORTATIONS					Arrivages (1)	Export. (2)	
		Angleterre	Continent	Divers	TOTAL (2)				
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Tonnes	Tonnes	Tonnes	
Cette semaine ...	38.666	30.918	—	—	30.918	1.196.143 §	1.985	5.138	265
Même sem. 1939..	75.154	90.089	—	—	90.089	986.744 *	2.231	3.015	—
» » 1938..	79.490	94.546	—	—	94.546	1.048.679 †	1.489	3.899	6
Dep. 1 ^{er} Sept. 1939	2.535.699	936.804	57.142	795	994.741	—	24.597	65.640	8.186
Même époque 1938	2.172.022	1.172.308	37.922	16.793	1.227.023	—	43.084	75.090	3.443
» » 1937.	3.065.459	1.978.117	85.479	—	2.063.596	—	49.330	102.234	1.788

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1939.-Ard. 220.341 * au 1^{er} Septembre 1938-Ard. 41.745 † au 1^{er} Sept. 1937. Ard. 46.816.Consommation locale du 1^{er} Septembre 1939 au 7 Février 1940 Ard. 565.156 (3).

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons. la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

	FÈVES						ORGES		
	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages	Export.	
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL				Ardebs
Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		
Cette semaine	886	754	—	—	—	64.586	2.588	—	
Même semaine 1939.....	477	242	7	—	7	69.969	672	—	
A partir du 1 ^{er} Avril 1939.....	41.340	22.828	280	588	868	—	23.384	2.391	
Même époque 1938.....	43.136	21.229	556	840	1.396	—	170.866	23.039	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1939	Ard. 1.486					Ard. 1.905			
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard. 7.000					Ard. 4.000			

	BLÉS			LENTILLES		MAIS		OIGNONS	
	Arrivages			Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.						
Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	
Cette semaine	9.096	2.898	—	543	—	2.372	1.582	5.949	1.226
Même semaine 1939.....	10.354	1.580	—	162	—	906	—	24.471	1.024
A partir du 1 ^{er} Avril 1939.....	673.114	289.519	—	38.823	5.649	18.601	2.655	1.281.769	1.159.024
Même époque 1938.....	618.187	373.920	253	16.819	158	10.175	—	1.047.510	802.026

Stocks au 1^{er} Avril 1939 Ard. 16.255 Ard. 876 au 1^{er} Déc. 1939 Ard. — au 1^{er} Mars 1939 Crs. —Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1938 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars.

Sources d'informations. (1) Manifestes journaliers des chemins de fer et du Bureau des contributions directes.

(2) Administration des Douanes.

(3) Département de la Statistique de l'Etat.

APPRENEZ L'ARABE

Rien qu'en écoutant!

Dans le but d'augmenter la diffusion de la langue arabe parmi les colonies étrangères d'Egypte, de hautes personnalités égyptiennes ont bien voulu nous exprimer leur appréciation pour la méthode Linguaphone.

Voici le témoignage de S.E. Helmi Issa Pacha, ancien ministre de l'Instruction Publique.



S. E. Helmi Issa Pacha

"J'ai écouté les disques du Cours Linguaphone de langue arabe et j'ai constaté que la prononciation est claire, la phrase coulante et l'expression exacte.

"Ce cours est d'une grande utilité pour les Etrangers qui veulent apprendre la langue arabe, car ils s'habitueront, à force d'entendre les disques à plusieurs reprises, à bien prononcer, bien comprendre le sens et à s'exprimer d'une manière parfaite."

(traduction)

HELMY ISSA.



L'étude de la langue arabe paraît longue et rebutante aux Européens, lorsqu'ils doivent s'astreindre aux vieilles méthodes d'enseignement; c'est pour cela que beaucoup d'entre eux y ont renoncé.

C'est pour cela également que

LINGUAPHONE★

vient de préparer une série de disques en arabe qui permettent d'acquérir, en quelques semaines, la connaissance de la langue arabe.

IL S'AGIT SIMPLEMENT D'ÉCOUTER

et, au bout de peu de temps, vous serez surpris vous-même de constater que vous pourrez tenir une conversation en arabe. Par ailleurs, grâce au livret qui est joint au cours, vous apprendrez à lire et à écrire cette langue.



Invitation

Nous serions heureux de vous faire, sans engagement de votre part, une démonstration pratique du Cours d'arabe à nos bureaux

27, rue Soliman Pacha - Le Caire

Si vous ne pouvez pas faire le déplacement, demandez-nous notre brochure explicative qui contient tous les détails sur la Méthode LINGUAPHONE. Pour la recevoir, il vous suffit de remplir et de nous adresser le coupon ci-contre.

Coupon

INSTITUT LINGUAPHONE

B. P. 268 — LE CAIRE

Veillez m'envoyer gratuitement votre brochure à l'adresse ci-dessous :

Nom :

Rue :

Ville :

★ LA BOURSE EGYPTIENNE a pris sous ses auspices l'enseignement de la langue arabe aux Européens par la Méthode Linguaphone, dans le but de favoriser une plus étroite collaboration des deux éléments du pays.